UNIVERSITÉ PARIS 8

Département de Science Politique

MASTER DE SCIENCE POLITIQUE

Parcours A : Diversités & discriminations

Parcours B : Politique transnationale & mondialisations

Parcours C : Culture & politique : arts, mots, images

Parcours D : Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien*

Année universitaire 2022 – 2023

Table des matières

TABLE DES MATIERES 2

PRESENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE 6
- Parcours A « Diversités & discriminations » 7
- Parcours B « Politique transnationale & mondialisations » 8
- Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » 9
- Parcours D « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* » 10

EQUIPE ENSEIGNANTE (TITULAIRES) 11

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS 12

ORGANISATION DE LA SCOLARITE 13

OBTENTION DES ECTS 13

Les cours 13

Les mémoires 15

PROCEDURE DE VALIDATION DU DIPLOME 17

NOTES, MOYENNES ET VALIDATIONS AU COURS DE VOTRE SCOLARITE 19

Décomposition des diplômes 19

Logiciels et interfaces 19

Saisie des notes et calcul des moyennes 19
- Règle de calcul de la moyenne : 20
- Code des résultats : 20
- Délai de calcul et recalcul des moyennes UE/semestre/année 21

Que faire en cas de problème ? 21
- Problème 1 : absence de note pour un cours 21
- Problème 2 : incohérence entre une note et le statut 21

Téléchargement des relevés de notes 21

Compensation 22
- Compensation entre différents cours (EC) d'une même UE 22
- Compensation entre UE d'un même semestre 22
- Compensation entre semestres 23

Renonciation 23

Une note <10 non compensée sur une année est perdue pour les années suivantes 24

STATUT D'ETUDIANT·E SALARIE·E : 25

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES 27

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS 28

Master 1 28

Master 2 35

Présentation d'EC hors département 41

Cours offert par l'Institut d'études européennes 41
Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens 42
Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères 44
Cours et séminaires du Master de sciences sociales ouverts aux étudiant·es d'autres formations de paris 8 47

DOMAINES DE SPECIALITES DES ENSEIGNANT·E·S-CHERCHEURS·EUSES 51

MAQUETTE SYNTHETIQUE 56

DATES À RETENIR À LA RENTRÉE 2022

M1 - Réunion de rentrée :
Lundi 12 septembre 2022, 10-12h, amphi B106

M2 - Réunion de rentrée :
Lundi 12 septembre 2022, 12-13h, amphi B106

Réunion pour les étudiant·e·s internationaux·ales
Lundi 12 septembre 2022, 14h-15h, amphi B106

Début des cours :
Lundi 19 septembre 2022
(sauf pour le cours intensif « Séminaire de professionnalisation », parcours A, Nora El-Qadim, début 13 septembre)

POUR AVOIR CONNAISSANCE DE TOUTES LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

(emplois du temps, examens, absences…)

reportez-vous au blog du secrétariat

http://sciencepoparis8.hautetfort.com/

UNE VERSION A JOUR DE LA BROCHURE EST DISPONIBLE EN PERMANENCE SUR LE BLOG ET/OU SUR LE SITE. C'EST ELLE QUI FAIT FOI

POUR AVOIR CONNAISSANCE DES INFORMATIONS SUR LE DÉPARTEMENT

reportez-vous au site du département

www.science-politique.univ-paris8.fr/

Présentation du Master de science politique

À la rentrée universitaire 2022-2023, le département de science politique de l'Université Paris 8 propose un **Master** comportant quatre parcours distincts : « **Diversités & discriminations »**, « **Politique transnationale & mondialisations** », « **Cultures & politiques : mots, images, théories** » et enfin « **Sciences sociales et culturelles /** ***Soziokulturelle Studien*** ».

Ce Master repose sur des enseignements dans des domaines dits « émergents » de la science politique : relations internationales, théorie politique, action publique et sociologie de la culture. Il donne aux étudiant·e·s les outils théoriques pour analyser les inégalités qui structurent nos sociétés, dans un monde de plus en plus mondialisé. Qu'il s'agisse de désamorcer les tensions ou les phénomènes d'exclusion issus des discriminations (sociale, raciale, sexuelle etc.) ou de s'attaquer aux déséquilibres marquant les relations globales, la connaissance des processus de fond, comme celle des instruments d'action existants, constituent la clé de la reconnaissance professionnelle de nos diplômé·e·s.

Dans son ensemble, le Master traite ainsi de la question du « gouvernement des différences », appréhendé à des échelles différentes. Il forme en particulier à une (contre-)expertise sur les thématiques suivantes : les discriminations, l'égalité femmes/hommes, la démocratie participative, les politiques de santé, les questions de développement, la coopération décentralisée, la lutte contre le dérèglement climatique, la représentation et la communication politique.

Le Master intègre une forte dimension professionnalisante. Il vise à former les étudiant·e·s aux postes qui se sont développés, dans les dernières années, en rapport avec ces thématiques. Il ouvre ainsi à des métiers du secteur privé comme du secteur public (entreprises, administrations, associations), aux niveaux local, national aussi bien qu'international. Il permet également d'accéder aux filières de la recherche en doctorat.

Les différents parcours (à part le parcours franco-allemand) s'ouvrent par un semestre d'enseignement général en science politique commun à toute la promotion. Les parcours, choisis au moment de l'inscription, se spécifient ensuite à partir du second semestre du M1. En M2 les étudiant·e·s peuvent s'orienter vers la rédaction d'un mémoire de recherche ou bien vers la rédaction d'un mémoire de stage (dans ce cas un annuaire est à la disposition des étudiant·e·s, rassemblant l'ensemble des stages faisant l'objet d'une convention avec le département).

Parcours A « Diversités & discriminations »

Objectifs

Le parcours A « Diversités et discriminations » propose une approche à la fois théorique et pratique des phénomènes de discrimination et d'inégalité, ainsi que des initiatives et des politiques destinées à les combattre. Ces hiérarchies peuvent être socio-économiques, urbaines, « raciales » ou encore de genre. Le plus souvent elles tendent à se croiser et se renforcer les unes les autres, donnant lieu à des formes complexes de discrimination. Ce parcours s'intéresse ainsi à plusieurs dimensions saillantes dans les politiques d'aujourd'hui : la gestion politique des corps (politiques sexuelles ou familiales, politiques de santé), l'émergence de « populations vulnérables », la bientraitance des corps au travail, la question des inégalités d'inclusion et de participation citoyennes, les enjeux de mobilisations civiques (dénonçant des injustices ou des défaillances dans la représentation politique), etc. Il permet aux étudiant·e·s de comprendre/participer aux différentes mobilisations sociales et aux nouveaux dispositifs d'intervention publique sur ces questions. La « lutte contre les discriminations » a en effet profondément transformé le regard porté sur les inégalités dans les institutions locales, nationales ou européennes. En mobilisant les acquis de la recherche sur la stratification sociale, la ville, le genre ou les discriminations raciales, le parcours met ainsi l'accent sur les nouvelles possibilités, mais aussi les tensions, de l'action publique en matière de lutte contre les discriminations, tant au niveau local, étatique qu'au sein de l'Union Européenne.

Débouchés professionnels

Le parcours prépare les étudiants à exercer des métiers en lien avec les mutations de l'action publique, et tout particulièrement dans les secteurs du « gouvernement des différences ».

Les types de postes sur lesquels débouche la formation sont, tout particulièrement, chargé de mission ou chef de projet dans les domaines de la lutte contre les discriminations, la diversité, l'égalité des chances ou encore l'égalité femmes/hommes ; formateur dans les mêmes domaines ; consultant/conseiller au sein d'entreprises ou d'institutions publiques ; chargé d'études et d'enquêtes, chargé de communication et journaliste spécialisé sur ces questions. Les étudiant·e·s sont formés pour des postes qui requièrent, à divers degrés, des capacités d'analyse et d'intervention : à la fois le repérage des réseaux formels et informels de l'action locale et l'élaboration de diagnostic des enjeux propres à chaque organisation (collectivités territoriales, administration centrale, associations, entreprises etc.). Nos diplômés seront ainsi qualifiés pour élaborer et à conduire des études, des diagnostics, des évaluations, et pour piloter la mise en œuvre de dispositifs publics d'intervention. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie des inégalités et des discriminations, de l'action publique, des mouvements sociaux, ainsi que de la théorie politique).

Parcours B « Politique transnationale & mondialisations »

Objectifs

Le parcours B « Politique transnationale et mondialisations » prend pour objet les rapports qui s'établissent directement entre plusieurs sociétés territorialement différenciées, sans nécessairement passer par la médiation des États. Les enjeux de relations et de coopération internationales sont ainsi analysés au prisme de la multiplicité des circulations transnationales. Il s'agit d'ouvrir à un regard sur la mondialisation où, en plus des institutions classiques (ambassades, organisations internationales, etc.), interviennent une multiplicité d'autres acteurs (migrants, ONG, entreprises, institutions locales, etc.).

Du point de vue théorique, le parcours B est l'un des seuls Masters en France à former spécifiquement au courant des études transnationales. Il intègre à ses enseignements une analyse renouvelée des migrations, des circulations d'idées et de savoirs en les resituant dans le cadre de relations de pouvoir entre différentes entités politiques. Il introduit également aux problématiques récentes des relations internationales : dynamiques démocratiques, coopération décentralisée, sécurité collective et nouveaux conflits, reconfiguration de la souveraineté, gestion de biens communs, etc. Au niveau professionnel, il donne aux étudiant·e·s les compétences qui ouvrent aux métiers tournés vers les nouvelles modalités de coopération et de régulation internationale, appliquées en particulier aux domaines de la coopération décentralisée, du développement, des droits humains, des migrations et de l'environnement.

Débouchés professionnels

Le Parcours B « Politique transnationale et mondialisations » ouvre sur les nouveaux métiers en lien avec les conséquences politiques, sociales, culturelles, écologiques et économiques de l'intensification des échanges et circulations à l'échelle mondiale, prenant en compte l'impact complexe de ces phénomènes aux niveaux locaux, régionaux, nationaux et transnationaux. Il s'agit en particulier de professionnalisation et d'expertise associées à l'émergence de nouveaux dispositifs démocratiques, des institutions de régulation, des politiques publiques, des modalités de coopération comme celles de la coopération décentralisée, et des instruments de gestion et d'évaluation dans lesquels les technologies d'information et de communication jouent souvent un rôle fondamental.

Les types de poste sur lesquels la formation débouche se situent dans une large gamme d'institutions, allant des instances administratives et gouvernementales aux organismes parapublics, organisations non-gouvernementales et entreprises. Ces organismes peuvent se situer à toutes les échelles, des collectivités locales jusqu'aux institutions internationales et plateformes transnationales. Les métiers visés sont notamment : chargé de mission dans une diversité de domaines (dynamiques migratoires, défense des droits humains, politiques publiques, politiques de coopération décentralisée, action humanitaire, etc.), formateur dans ces domaines, chargé ou chef de projet sur ces questions, consultant conseiller pour les entreprises, organisations non-gouvernementales, institutions publiques ou parapubliques, chargé d'études et d'enquêtes relatif à ces questions et chargé de communication. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie des migrations, de la coopération, de l'action publique et de la théorie politique).

Parcours C « Culture et politique : mots, images, théories »

Objectifs

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prend pour objet la manière dont l'art, les productions scientifiques, ainsi que les discours et idées politiques contribuent à la construction du champ politique. Cette dimension culturelle de l'activité politique est explorée sous différents angles. Une partie des enseignements s'intéressent à la manière dont les productions artistiques, culturelles et les discours et pratiques des producteurs contribuent à façonner ou légitimer les rapports sociaux et politiques. D'autres portent plus directement sur les représentations et figurations du politique, sur l'analyse des langages politiques et des processus de catégorisations, ainsi que sur leurs circulations. Ce parcours fait enfin une place importante à l'analyse plus directement théorique ou philosophique des principes normatifs qui sous-tendent les institutions et la culture publique des sociétés contemporaines.

Articulant sociologie de l'art, de la culture et des idées, analyses de discours et des représentations et théorie politique, le parcours C part de l'idée que les champs politiques ne se réduisent pas à leur dimension matérielle mais sont aussi faits de mots, images, principes et valeurs qui construisent ou sous-tendent les institutions et pratiques politiques. Unique au sein de la science politique française actuelle, il entend néanmoins se faire l'écho des transformations récentes de cette dernière ou de disciplines connexes qui portent une attention accrue à la dimension culturelle de l'activité politique. Cette formation peut en particulier intéresser les étudiants ayant effectué un cursus de licence en science politique ou en sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie, histoire, anthropologie etc.).

Débouchés professionnels

Le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories » prépare aux métiers de la culture, notamment dans le domaine de la médiation culturelle ou des politiques culturelles. Ceux-ci peuvent s'inscrire dans des institutions variées (administrations, collectivités territoriales, musées, bibliothèques, maisons d'édition etc.) et mobilisent des compétences et savoir-faire diversifiés (gestion de projet, enquêtes sur les publics, communication, etc.). Il ouvre également sur des postes diversifiés dans des domaines d'emploi en développement ou émergents liés aux nouveaux dispositifs et instruments de communication, d'information et d'influence politiques (outils numériques, nouvelles branches de l'action publique liées à l'éthique de ces nouveaux outils de communication et nouvelles technologies de gouvernement).

Des stages, relatifs à ces différents domaines, sont proposés dans le cadre de la deuxième année de master. Des partenariats noués avec des institutions culturelles (notamment le Palais de Tokyo) permettent aux étudiant.es de se confronter directement à la pratique de la médiation culturelle et aux métiers à l'intersection entre culture et politique. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de l'art, de la culture, de l'histoire des idées et de la théorie politique).

Parcours D « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* »

Objectifs

Le parcours D « Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien » propose une formation bilingue en partenariat avec l'Université européenne Viadrina à Francfort (Oder), dans la région du Berlin-Brandenbourg. Il prend pour objet les grands thèmes politico-culturels du XXIe siècle : migration, ethnicité et discriminations, connaissances et société, cultures urbaines, genre, politique et métiers culturels, mondialisation, environnement et risques globaux. Il se focalise de manière critique sur les pratiques culturelles, les représentations sociales et leur pertinence politique. Les relations entre les sexes et les classes sociales sont des sujets tout aussi significatifs que l'ethnocentrisme ou le racisme. Le programme s'inscrit dans une perspective globale et couple théories critiques et approches de recherche empirique.

Un cursus intégré des deux universités offre aux étudiant·e·s un aperçu de deux domaines linguistiques, culturels et scientifiques différents. Ils profitent des avantages de deux systèmes d'enseignement supérieur combinés à un enseignement universitaire cohérent. Les axes thématiques et les points forts scientifiques des deux universités se complètent et permettent aux étudiant·e·s de se doter d'un profil éducatif spécifique.

Débouchés professionnels

Le parcours « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* » prépare aux métiers de la culture et aux métiers ayant trait à la coopération internationale, particulièrement franco-allemande. Avec un fort accent mis sur les métiers impliquant des études culturelles critiques, un large marché de travail s'ouvre aux diplômé·e·s : édition, archives et bibliothèques, médiation culturelle, communication, conseil, développement, politiques publiques, nouvelles technologies, etc. La maîtrise de la culture et des relations franco-allemandes profitant d'une bonne reconnaissance institutionnelle au sein de l'Union Européenne, les institutions européennes se prêtent particulièrement pour les stages et la carrière professionnelle après la réalisation du diplôme. Adossé à l'UMR CRESPPA, ce parcours offre enfin une formation à la recherche pour les étudiant·e·s qui souhaiteraient poursuivre en doctorat de science politique ou de sociologie (notamment dans les domaines de la sociologie de la culture, de la sociologie des inégalités et la théorie politique).

Equipe enseignante (titulaires)

Chaque enseignant·e assure une permanence au département.

Consultez l'affichage et le blog du secrétariat.

PROFESSEUR·E·S :

- Thomas BRISSON (absent au deuxième semestre de l'année 2022-2023)
- Éric FASSIN
- Bertrand GUILLARME
- Odile HENRY (absente en 2022-2023)
- Florence HULAK
- Violaine ROUSSEL
- Yves SINTOMER
- Sylvie TISSOT

MAÎTRE·SSE·S DE CONFÉRENCES :

- Camille AL DABAGHY
- Christine CADOT (habilitée à diriger des recherches)
- Vanessa CODACCIONI (habilitée à diriger des recherches)
- Damien DE BLIC
- Nora EL QADIM
- Pierre GILBERT
- Mathieu HAUCHECORNE
- Kolja LINDNER (absent au deuxième semestre de l'année 2022-2023)
- Audrey MARIETTE (absente en 2022-2023)
- Anne MARIJNEN
- Médéric MARTIN-MAZÉ
- Michel VAKALOULIS
- Pierre WOKURI
- Clemens ZOBEL

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département :
Anne MARIJNEN et Médéric MARTIN-MAZÉ

Responsables de la formation Master :
Vanessa CODACCIONI et Yves SINTOMER

Responsables du double-diplôme franco-allemand :
Kolja LINDNER et Yves SINTOMER

Responsable des stages :
Pierre WOKURI

Jury de Master :
Vanessa CODACCIONI ; Nora EL QADIM ; Pierre GILBERT ; Bertrand GUILLARME ; Kolja LINDNER ; Médéric MARTIN-MAZE ; Yves SINTOMER (président du jury)

Commission de médiation étudiant·e·s/enseignant·e·s :
Anne MARIJNEN, SYLVIE TISSOT et Michel VAKALOULIS

Responsable des échanges internationaux :
Michel VAKALOULIS

Référente handicap :
Vanessa CODACCIONI

Responsable des équivalences, de la VAE et de la VAP
Violaine ROUSSEL

Secrétariat du master :
Salle B 333, bâtiment B2, 3e étage.
Tel. 01 49 40 70 75
Email : master-scpo@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil du public :
Lundi, mardi et jeudi 10h-12h / 14h-16h30

Adresse du site Internet du département : www.science-politique.univ-paris8.fr/

Blog du secrétariat : http://sciencepoparis8.hautetfort.com/

Organisation de la scolarité

Le Master se déroule sur 4 semestres (M1 : semestres 1 et 2 ; M2 : semestres 3 et 4). Après un semestre de tronc commun, il se subdivise en trois parcours à partir du S2 :

- le parcours A « Diversités & discriminations »,
- le parcours B « Politique transnationale & mondialisations »,
- le parcours C « Culture et politique : mots, images, théories ».

La deuxième année du Master, se rajoute le parcours D « Sciences sociales et culturelles / *Soziokulturelle Studien* » dont les étudiant·e·s ont passé la première année de leur formation à l'université européenne Viadrina à Francfort (Oder) en Allemagne. En M2, ils et elles suivent des cours proposés dans les trois autres parcours.

EC supplémentaire : la validation d'un enseignement extérieur et supplémentaire au cursus peut être prise en compte par les jurys de diplôme pour la délivrance des mentions, sur demande étudiante, en M1 uniquement. Les EC extérieurs au cursus ne peuvent toutefois en aucun cas remplacer la validation d'un élément composant le cursus, y compris dans les cas où les étudiant·e·s suivent d'autres formations en parallèle.

Durée des études : le Master s'obtient normalement en 2 ans, il ne peut en aucun cas excéder 6 années. Une dérogation exceptionnelle pour une 3e année de M1 ou de M2 peut être accordée par les responsables de formation sur demande étudiante motivée.

Nota bene : L'inscription éventuelle au Moodle du cours ne remplace pas l'inscription pédagogique, qui doit respecter les procédures ci-dessous.

Obtention des ECTS

Les cours

Ils sont validés par des travaux écrits et/ou oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont en général validés à l'aide de deux notes.

Inscriptions aux cours (inscriptions pédagogiques) : les inscriptions pédagogiques se font par internet. Les étudiant·e·s sont invités à suivre les instructions qui leur sont données sur le blog du secrétariat du département (http://sciencepoparis8.hautetfort.com/). Pour pouvoir vous inscrire en ligne dans les cours, **vous devrez impérativement avoir activé au préalable votre adresse email *@etud.univ-paris8.fr*** grâce aux codes fournis lors de votre inscription administrative, et avoir configuré votre accès à l'interface E-P8 (voir notice explicative « Activation compte numérique E-P8 » sur le blog du secrétariat, rubrique « Documents »).

Dispense de contrôle continu : voir l'encadré concernant les étudiant·e·s salarié·e·s à la fin de cette section.

Assiduité aux cours : pour tou·te·s les étudiant·e·s, y compris salarié·e·s, en M1 et en M2, **l'assiduité est obligatoire aux cours de « Méthodes de la recherche » (M1), de « Tutorat I » (M1) et de « Tutorat II » (M2).** 3 absences seulement sont autorisées, au-delà de quoi l'étudiant·e ne pourra valider le cours.

L'assistance aux autres enseignements est fortement encouragée, aucun manuel ne correspondant pleinement au programme de ces enseignements. Il appartient toujours aux étudiant·e·s de se tenir informé·e·s des exigences du contrôle continu (devoirs de mi-semestre et travaux divers) et des dates de rendu de ces travaux, y compris pour les cours auxquels les enseignant·e·s ne contrôlent pas l'assiduité des étudiant·e·s.

EC libre (M2) : il doit obligatoirement être choisi parmi les **cours de Master** (et non de Licence), de préférence aux départements de sociologie, d'histoire, de genre, de langues et Mondes méditerranéens en mouvement – ou dans l'autre parcours du master de science politique. **Attention : les cours de langue ne peuvent pas être pris en EC libre**.

Rattrapages : pour tous les cours (sauf les cours de « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1), « Méthodes de la recherche approfondie » (M2), « Séminaire de professionnalisation » (M1 ou M2), « Tutorat II » (M2) et « Séminaire de Recherche » (M2)), deux sessions d'examen sont proposées (janvier et mai pour la session 1, juin pour la session 2).

Validation : si un·e étudiant·e obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 ou s'il n'a pas passé l'examen à la première session, l'étudiant·e a le droit de se présenter à la seconde session. Il obtient une note qui annule et remplace la précédente (sauf règles de compensation contraire, voir le paragraphe ci-dessous).

Les règles de compensation : un semestre est composé de plusieurs UE (Unités d'enseignements), chaque UE se décomposant elle-même en plusieurs EC (cours). La compensation se fait donc entre toutes les notes d'une même UE, puis entre les UE d'un même semestre, et enfin entre les deux semestres du cursus, sans note éliminatoire. Il est tenu compte des coefficients correspondant au nombre de crédits ECTS affecté à chaque EC. Pour bénéficier de la règle de la compensation, c'est-à-dire pour qu'une note inférieure à 10/20 soit compensée par les autres notes obtenues, il est absolument nécessaire d'avoir validé l'ensemble des EC d'une UE (et l'ensemble des UE d'un semestre). Attention : **une note compensée dès la session 1 est acquise définitivement**. Dans ce cas précis, l'étudiant·e n'est pas autorisé à se présenter en session 2 (rattrapages).

Evaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant·e·s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à chaque enseignement et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir. Il peut être de plus, judicieux pour chaque enseignant·e de procéder à une évaluation plus informelle auprès de ses étudiant·e·s en milieu de semestre de façon à mieux ajuster son programme d'enseignement.

Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. Les étudiant·e·s doivent se renseigner auprès des départements correspondants (voir liens sur le blog du secrétariat). Attention : les **dates limite** d'inscription peuvent venir plus **rapidement** que celles qui ont cours au département de science politique. Dans certains cas, les étudiant·e·s doivent passer un test de niveau (groupes de niveau) **au mois de septembre**. La liste des langues pour lesquelles les étudiant·e·s peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves, chinois. D'autres langues peuvent être ajoutées sur demande motivée auprès de la direction du Master. Le *Français langue étrangère* (FLE) n'est pas autorisé.

→ Les cours suivants – dispensés en langue française au sein du Master Aires culturelles Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine – peuvent être suivis par les étudiant·e·s pour valider leur **EC de langue vivante** (cf. descriptifs des enseignements pour plus d'informations) :

Stefanie BUCHENAU, Enrique Fernandez DOMINGO, Tim Mc INERNEY, Xavier TABET : **« Racisme et pensée raciale (Allemagne, Etats-Unis, Italie Amérique Latine) »**
Xavier TABET : **« Droit à la vie, sécurité et criminalité : de Cesare Beccaria (*Des délits et des peines*, 1764) à Primo Levi (*Si c'est un homme*, 1947) »**

Les mémoires

M1. Les étudiants préparent un projet de mémoire

Préparé dans le cadre du tutorat et en lien avec un·e enseignant·e référent·e, le projet présente le **sujet, le problème de recherche et l'état de l'art.** Il identifie également un **protocole de recherche** et/ou le cas échéant des **pistes concrètes pour la recherche de stage** en M2. À titre indicatif, le projet comporte **25 000 signes espaces compris, soit une dizaine de pages.**

M2. Les étudiant·e·s peuvent rédiger l'un des trois types de mémoire suivant.

Le mémoire de recherche

En prenant appui sur le projet rendu en M1, le mémoire de recherche en M2 met en œuvre une **enquête (conceptuelle ou de terrain)** et en discute les **résultats** de manière réflexive en les situant dans la littérature scientifique disponible. À titre indicatif, le mémoire de recherche comprend entre 180 000 et 220 000 signes espaces compris, soit 80 pages environ – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice du mémoire, le mémoire est soutenu devant au moins deux enseignant·e·s du département.

Le mémoire de stage

Les étudiant·e·s peuvent réaliser un stage au second semestre sur une thématique en lien avec les spécialisations de la formation. À partir de ce stage, ils•elles peuvent rédiger **un mémoire de stage** qui s'inscrit autant que possible dans la continuité du projet rendu en M1. Appuyé sur une **problématique de sciences sociales**, le mémoire de stage propose une **analyse réflexive des missions réalisées**. Il diffère donc profondément d'un simple **rapport de stage**. À titre indicatif, le mémoire de stage comprend entre 144 000 et 176 000 signes espaces compris, soit 65 pages environ – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice, le mémoire est soutenu devant un·e enseignant·e-chercheur·e au moins et le responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil.

Le mémoire de recherche fondé sur un stage comme terrain d'enquête

Les étudiant·es qui réalisent un stage ont également la possibilité d'écrire un mémoire de recherche où le stage est traité comme un terrain d'enquête. Dans ce cas, les activités menées dans le cadre du stage ne sont pas prises en compte dans l'évaluation. Les attentes scientifiques sont les mêmes que pour le mémoire de recherche. À titre indicatif, ce mémoire de recherche fondé sur un stage comprend entre 160 000 et 180 000 signes espaces comprises, soit environ 68 pages – hors annexes éventuelles et hors liste des sources et bibliographie.

Après habilitation par l'enseignant·e responsable du tutorat sur avis du directeur·trice, le mémoire est soutenu devant un enseignant-chercheur au moins. La présence du/de la tuteur/tutrice est possible mais n'est pas indispensable à la soutenance.

Informations générales sur les mémoires

Pour les stages, les étudiant·e·s doivent prendre contact avec les responsables de formation et le responsable des stages pour établir la convention de stage. Un accompagnement à la recherche de stages est offert sous la forme de réunions d'information et d'un Moodle dédié.

Le sujet et le choix du/de la directeur·trice de recherche doivent être enregistrés administrativement au secrétariat le lundi 5 décembre 2022.

Pour que la soutenance ait lieu il faut :
– que l'étudiant·e ait rencontré au moins trois fois son·sa directeur·trice de mémoire.
– qu'il ou elle ait validé le cours de « Tutorat II » (M2).

La première session a lieu en juin, la seconde session en septembre.

Procédure de validation du diplôme

L'inscription dans un parcours se fait **au moment de l'inscription en M1**. Il est possible, sur demande motivée et avec l'autorisation expresse de la direction du Master, de changer de parcours à la fin du S1. Les étudiant·e·s sont alors invités à remettre (**avant le lundi 5 décembre 2022**) au secrétariat du master une fiche « Parcours » qu'ils pourront télécharger en ligne sur le blog du secrétariat. Une fois le choix du parcours opéré, il est définitif : il est impossible de « panacher » les cours empruntés à différents parcours.

Conditions de passage de M1 en M2, communes aux quatre parcours :

Le passage du M1 au M2 est **automatique** ; pour passer en M2, les étudiant·e·s doivent **avoir validé leur projet de mémoire** (et donc le cours de tutorat) et **avoir obtenu au moins 45 ECTS** sur les 60 que comprend le M1 (autrement dit, les étudiant·e·s peuvent passer en M2 s'il leur manque au plus 3 cours à 5 ECTS ; ils et elles devront valider ces cours l'année de leur M2).

Conditions de délivrance du master : lorsqu'un·e étudiant·e estime être en mesure de valider l'intégralité de son cursus (100 % des enseignements de M1 et/ou de M2, soutenance du mémoire comprise), **il·elle doit absolument** remplir **une demande de passage au jury** (formulaire à télécharger sur le blog du secrétariat) faute de quoi son semestre ou son année ne pourra être validée.

Le jury est souverain dans l'appréciation des demandes qui lui sont soumises, en particulier pour la délivrance de la mention. Le jury se réunit à deux reprises, après la clôture de chaque session d'examen (session 1 et session 2).

Pour indication, mentions habituellement accordées :
Passable = 10/20 ; Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Modalités de contrôle des connaissances :

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation notée de 0 à 20.

Le mémoire fait également l'objet d'une évaluation notée sur 20, après soutenance devant un jury composé de deux enseignant·e·s. À l'issue de la soutenance, un procès-verbal (PV) de soutenance sera remis à l'étudiant·e, document pédagogique qu'il devra transmettre dans les plus brefs délais au secrétariat du master.

Attention :

La délivrance du diplôme n'est pas automatique. Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consulter le blog et l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt au mois de juin. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date. Il n'y a plus de session d'examen au mois de septembre.

Adresse email étudiante : une adresse électronique « @univ-paris8.fr » est créée pour tout·e étudiant·e administrativement inscrit. Elle sera nécessaire pour l'inscription pédagogique et susceptible d'être utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant·e·s. Il est donc demandé à tous les étudiant·e·s de consulter régulièrement ce compte de messagerie électronique.

Pour toutes les informations relatives à la scolarité, merci de consulter quotidiennement le blog du secrétariat

http://sciencepoparis8.hautetfort.com/

NOTES, MOYENNES ET VALIDATIONS AU COURS DE VOTRE SCOLARITE

Décomposition des diplômes

Le master se décompose en 4 semestres (S1 et S2 en M1 et S3 et S4 en M2). Chaque semestre compte 3 UE (« unités d'enseignement ») qui comptent chacune plusieurs EC (« éléments constitutifs », les cours).
Pour chaque année, il y a deux sessions :

- La « session 1 » : qui comprend le contrôle continu au cours des semestres et les examens finaux à la fin des semestres.
- La « session 2 », dite de « rattrapage » : une fois que la session 1 de toute l'année (premier et deuxième semestres) est finie, une fois que toutes les notes de session 1 ont été enregistrées, vous avez la possibilité de repasser des examens dits de « rattrapage » (à l'exception de certains cours validés uniquement en contrôle continu, indiqués dans la brochure, et pour lesquels aucun rattrapage n'est possible)
    - pour les cours (EC) où vous avez été défaillant.e (pas de note) ;
    - pour les cours (EC) où vous avez eu moins de la moyenne ;
    - pour les cours (EC) où vous avez eu une note que vous souhaitez améliorer donc à laquelle vous faites le choix de renoncer (cf. ci-après).

Logiciels et interfaces

- Le logiciel de traitement des notes s'appelle Apogée.
- Vous voyez vos notes sur l'interface étudiant de l'ENT : ce que vous voyez est indicatif, n'a pas de valeur légale.
- Les secrétariats licence et master voient toutes vos notes sur une autre interface d'Apogée.
- Les enseignant.es n'ont pas accès à vos résultats, iels n'ont accès qu'à des feuilles de saisie pour leurs cours.

Saisie des notes et calcul des moyennes

En fin de semestre,

- les enseignant.es du département, pour chacun de leurs cours, saisissent les moyennes des étudiant.es sur leur interface de l'ENT.
- avant une date limite pour la saisie des moyennes des cours (par ex. le 4 janvier pour le premier semestre et le 17 juin pour le deuxième semestre, ces dates changent chaque année).

Idem pour le rattrapage.

Règle de calcul de la moyenne :

Les moyennes sont d'abord calculées au niveau des UE, puis au niveau des semestres, puis sur l'année pour la session 1 et pour chacun des niveaux (L1, L2, L3, M1 et M2), puis pour la session 2.

Exemple : au S1 de la L1

UE	EC	Moyennes EC	Moyennes UE	Moyenne semestre
UE Grands domaines de la science politique	Histoire politique et sociale de la France	13	MOYENNE UE = (13+15+14)/3 = 14	MOYENNE SEMESTRE = (14+10+11)/3=11,67
	Droit constitutionnel et institutions comparées	15		
	Introduction à la sociologie politique	14		
UE approfondissement	Économie politique	9	MOYENNE UE = (9+11)/2 = 10	
	EC libre	11		
UE transversale	Méthodologie du travail universitaire (M2E)	12	MOYENNE UE = (12+10)/2 = 11	
	Langue vivante 1	10		

Parfois vous croyez que le calcul se fait comme dans le tableau suivant. C'est FAUX.

UE EC Moyennes EC Moyenne semestre UE Grands domaines de la science politique Histoire politique et sociale de la France 13 MOYENNE SEMESTRE = (13+15+14+9+11+12+10)/7=12 Droit constitutionnel et institutions comparées 15 Introduction à la sociologie politique 14 UE approfondissement Économie politique 9 EC libre 11 UE transversale Méthodologie du travail universitaire (M2E) 12 Langue vivante 1 10

FAUX

Code des résultats :

- Admis : vous avez validé votre EC, UE ou semestre, vous avez acquis les crédits ECTS correspondants.
- Ajourné : vous n'avez pas validé votre EC, UE ou semestre, vous n'avez pas acquis les crédits correspondants.
- Défaillant : vous n'avez pas de note pour cet EC, cette UE ou ce semestre.
- AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer.

Délai de calcul et recalcul des moyennes UE/semestre/année

Quand une moyenne pour un cours est saisie, les moyennes de l'UE correspondante, du semestre ou de l'année ne sont pas calculées ou recalculées spontanément. On dit que les notes « ne remontent pas », elles sont saisies mais ne sont pas prises en compte dans les moyennes calculées pour les UE, les semestres, les années.
Ce sont les secrétariats qui doivent manuellement lancer les calculs des moyennes (donc « faire remonter les notes ») UE par UE, semestre par semestre, niveau par niveau (L1, L2, L3, M1, M2). Ça ne commence en moyenne que 3 semaines après le dernier examen de chaque trimestre et session (session 1 et session 2). Et ça prend plusieurs jours.
Exemple : Vous êtes en L3 avec un statut AJAC et validez un cours de L2, la moyenne de ce cours est saisie mais le délai pour que soient recalculées toutes vos moyennes et que vous soyez considérée.e comme ayant validé votre L2 avec la bonne moyenne, c'est plusieurs jours.

Que faire en cas de problème ?

Problème 1 : absence de note pour un cours

- ⇨ Vous devez contacter l'enseignant.e en mettant le secrétariat (L ou M) en copie de votre mail. Si le problème persiste, contactez les responsables du diplôme.

Problème 2 : incohérence entre une note et le statut

Situation 1 : pour un cours (EC) vous êtes « ajourné.e » alors que vous avez une note au-dessus de la moyenne (c'est incohérent),

- ⇨ vous devez contacter le secrétariat.

Situation 2 : pour une UE, un semestre ou une année, vous êtes ajourné.e alors que vous pensez avoir validé :

- ⇨ il faut attendre que le calcul des moyennes soit lancé (en moyenne 3 semaines après le dernier examen d'un trimestre ou d'une session).
- ⇨ après ce délai, ou en cas de RÉELLE URGENCE, contactez le secrétariat.

Téléchargement des relevés de notes

Chaque année universitaire, il y a deux sessions (cf. ci-dessus). Quand on ouvre la session 2 dans le logiciel Apogée pour entrer les résultats du « rattrapage », on doit fermer la session 1 (elle est clôturée, on ne peut plus modifier les résultats). Cela « écrase la session 1 ». Vous, de votre côté de l'ENT, vous ne pourrez plus télécharger vos relevés de notes.

- ⇨ Si vous voulez télécharger vos relevés de notes de la session 1, vous devez le faire avant sa fermeture (donc avant que ne commencent les rattrapages, la date des rattrapages est annoncée tôt dans l'année).
- ⇨ Si vous souhaitez avoir vos relevés de notes officiels après la fermeture de la session 1, vous devez les demander aux secrétariats.

Compensation

Compensation entre différents cours (EC) d'une même UE

Si pour un cours (EC) vous obtenez une note <10, le cours n'est pas validé (vous avez le statut « ajourné.e »). MAIS ce résultat peut être compensé : si dans l'UE correspondante, vos résultats pour les autres cours vous permettent d'avoir une moyenne pour l'UE ≥ 10, alors vous validerez tous les cours (tous les EC) de l'UE. Donc vous validez l'UE dans son ensemble (vous avez acquis tous les crédits ECTS de cette UE, définitivement).

Exemple : au S1 de la L1

UE	EC	Moyennes EC	Résultats AVANT compensation	Moyenne UE	Résultats APRÈS compensation
UE approfondissement	Économie politique	9	ajourné	MOYENNE UE = (9+11)/2 = **10**	**admis par compensation**
	EC libre	11	admis		admis

Compensation entre UE d'un même semestre

Si vous n'avez pas la moyenne pour une UE au cours d'un semestre, vous pouvez la valider par compensation si votre moyenne entre les UE d'un même semestre est ≥ 10.
Exemple au S1 de L1 :

UE	EC	Moyennes EC	Moyennes UE	Résultats **AVANT** compensation **ENTRE UE**	Moyenne semestre	Résultats **APRÈS** compensation **ENTRE UE**
UE Grands domaines de la science politique	Histoire politique et sociale de la France	13	14	UE validée (crédits ECTS acquis)	MOYENNE SEMESTRE = (14+8,5+11)/3 **=11,17**	UE validée (crédits ECTS acquis)
	Droit constitutionnel et institutions comparées	15				
	Introduction à la sociologie politique	14				
UE approfondissement	Économie politique	6	8,5	UE non validée (ECTS non acquis)		**UE validée par comp. (crédits ECTS acquis)**
	EC libre	11				
UE transversale	Méthodologie du travail universitaire	12	11	UE validée (crédits ECTS acquis)		UE validée (crédits ECTS acquis)
	Langue vivante 1	10				

Compensation entre semestres

Vous pouvez aussi obtenir la validation de vos UE par une compensation entre les deux semestres d'une année.

UE	Résultats semestre 1	Moyenne semestre 1	Résultats **AVANT** comp. **entre semestres**	Résultats semestre 2	Moyenne semestre 2	Résultats **AVANT** comp. **entre semestres**	Moyenne générale L1	Résultats **APRÈS** comp. **entre semestres**
UE Grands domaines de la science politique	12	9,67	UE validée	13	10,33	UE validée	**10,00**	**Toutes les UE sont validées**
UE approfondissement	8		UE non validée	10		UE validée		
UE transversale	9		UE non validée	8		UE non validée		

Attention : être défaillant et avoir zéro, ça n'est pas pareil !

Si vous n'avez rendu aucun devoir dans le cadre d'un cours (EC) : vous serez considéré comme « défaillant.e » :

- ⇨ ce résultat ne peut pas être pris en compte dans le calcul des moyennes (ce n'est pas une note), c'est-à-dire que vous ne pourrez pas compenser ce résultat par vos autres notes au sein de l'UE, ni dans d'autres UE du semestre.
- ⇨ vous serez obligé.e de passer les examens de rattrapage pour ce cours (EC)

Si vous avez rendu un unique et très très mauvais devoir (voire une copie blanche), un enseignant.e peut décider de vous mettre zéro comme résultat :

- ⇨ ce résultat est pris en compte dans le calcul des moyennes (c'est une note), il peut être compensé par de bonnes notes au sein d'une UE, d'un semestre ou d'une année.

Renonciation

Vous êtes dans la situation suivante :

- En session 1, vous avez une moyenne < 10 à un cours (EC). Mais dans la même UE, vous avez d'autres moyennes suffisamment élevées pour avoir une moyenne générale de l'UE ≥ 10, autrement dit vous pourriez « compenser » votre note <10 et valider le cours (EC) et toute l'UE correspondante.
- **OR** vous ne voulez pas que cette note <10 fasse baisser votre moyenne d'UE, donc vous voulez repasser cet EC au rattrapage pour obtenir une meilleure note.
  - ⇨ Et bien vous pouvez « renoncer » à votre note <10 obtenue en session 1, pour tenter d'en obtenir une meilleure au rattrapage.

Cependant : il faut obligatoirement le dire au secrétariat :

- En remplissant le formulaire de renonciation à la compensation
- Exactement entre le moment où les résultats de la session 1 sont calculés et officiels et le moment où la session 2 (le rattrapage) commence : la date du rattrapage est connue dès le début de l'année.

Si cette formalité n'est pas remplie, la compensation s'opère automatiquement (votre note <10 est incluse dans la moyenne de l'UE), nous ne pouvons techniquement rien n'y faire. Si vous allez quand même passer l'examen de rattrapage, ce rattrapage est nul et non avenu, il ne comptera pas.

Une note <10 non compensée sur une année est perdue pour les années suivantes

Si pour un cours (EC) votre note est < 10 et qu'elle n'est pas compensée : vous ne pouvez pas la garder l'année suivante. Vous serez obligé.es de suivre à nouveau ce cours (EC) l'année suivante.
Dans le cas suivant, l'étudiant.e totalise plus de la moitié des crédits ECTS de l'année (plus de 30 sur 60) : iel est donc autorisé.e à s'inscrire en L2 sans avoir pourtant validé le cours d'économie politique du S1, sa note inférieure à 10 à ce cours n'ayant été compensée ni au sein de l'UE (UE approfondissement du S1), ni au cours du semestre 1 (par une compensation entre UE).

<table>
<tr><th>EC semestre 1</th><th>Moy. EC du S1</th><th>Moy. par UE S1</th><th>Moy. du S1</th><th>Résultats en fin d'année</th><th>Statut définitif des EC du S1 (fin d'année)</th><th>EC semestre 2</th><th>Moy. des EC du S2</th><th>Moyennes par UE S2</th><th>Moy. du S2</th><th>Moy. annuelle</th><th>Résultats après comp. sur l'ANNÉE</th><th>Statut définitif des EC du S2 (fin d'année)</th></tr>
<tr><td>Histoire politique et sociale de la France</td><td>12</td><td rowspan="3">10,33</td><td rowspan="9">9,78</td><td rowspan="3">UE validée initialement</td><td>6 ECTS acquis</td><td>Intro. théorie pol</td><td>11,5</td><td rowspan="3">10,5</td><td rowspan="9">10</td><td rowspan="9">9,81</td><td rowspan="3">UE validée initialement</td><td>6 ECTS acquis</td></tr>
<tr><td>Droit constitutionnel</td><td>11</td><td>6 ECTS acquis</td><td>Intro. relations internationales</td><td>10</td><td>6 ECTS acquis</td></tr>
<tr><td>Introduction à la sociologie politique</td><td>8</td><td>6 ECTS acquis (par comp. dans l'UE)</td><td>Politiques publiques</td><td>10</td><td>6 ECTS acquis</td></tr>
<tr><td>Économie politique</td><td>5</td><td rowspan="2">7,5</td><td rowspan="3">UE non validée</td><td>ECTS non acquis EC à repasser</td><td>Méthodes quantitatives</td><td>8</td><td rowspan="2">10</td><td rowspan="2">UE validée initialement</td><td>3 ECTS acquis (par comp. dans l'UE)</td></tr>
<tr><td>EC libre</td><td>10</td><td>3 ECTS acquis</td><td>Méthodes qualitatives</td><td>12</td><td>3 ECTS acquis</td></tr>
<tr><td>Méthodologie du travail universitaire</td><td>12</td><td rowspan="2">11</td><td rowspan="2">UE validée initialement</td><td>3 ECTS acquis</td><td>EC libre ou soft skills</td><td>10</td><td rowspan="2">9,5</td><td rowspan="2">UE validée (par comp. sur le sem. 2)</td><td>3 ECTS acquis</td></tr>
<tr><td>Langue vivante 1</td><td>10</td><td>3 ECTS acquis</td><td>Compétences numériques PIX</td><td>9</td><td>3 ECTS acquis (par comp. sur le semestre 2)</td></tr>
<tr><td>TOTAL</td><td colspan="4"></td><td>27 ECTS acquis (sur 30)</td><td colspan="4"></td><td></td><td>30 ECTS acquis (sur 30)</td></tr>
</table>

Statut d'étudiant·e salarié·e :

MODE D'EMPLOI

L'université offre aux étudiant·e·s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires, sous certaines conditions, la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité aux cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Statut : Le statut d'étudiant·e salarié·e est accordé aux étudiant·e·s inscrit·e·s en science politique et qui en font la demande **au début de chaque semestre**. Une **date-limite** sera fixée par le secrétariat et les responsables de formation à ce sujet. **Ce statut ne peut pas être accordé rétroactivement en fin de semestre ou d'année**. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un emploi d'au moins **15 heures hebdomadaires tout au long d'un semestre** (contrat de travail, fiches de paie).

Cours concernés : Tous les cours de Master sont concernés, à l'exception des cours suivants « Introduction aux méthodes de recherche » (M1), « Tutorat I » (M1) et « Tutorat II » (M2). Pour ces derniers, l'assiduité aux cours est obligatoire. Comme indiqué plus haut, aucun examen de rattrapage n'est possible pour ces trois cours, dont l'évaluation repose uniquement sur le contrôle continu et implique une présence assidue. L'absence de rattrapage concerne aussi trois autres cours de M2 : « Méthodes de la recherche approfondie », « Séminaire de professionnalisation » et « Séminaire de Recherche ».

Il revient à l'étudiant·e de récupérer les cours non suivis et de s'organiser pour pouvoir valider le cours.

Contrôle des connaissances : Le statut d'étudiant·e salarié·e permet d'être dispensé du contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire.** Pour les cours et séminaires ne se validant pas par un examen terminal, l'enseignant·e déterminera un mode alternatif de validation (fiche de lecture, dossier, mini-mémoire, etc.). L'étudiant·e peut également demander à passer le contrôle continu. **Le cours sera alors validé dans les conditions habituelles**. Dans tous les cas, l'étudiant·e doit impérativement prendre contact au début du semestre avec l'enseignant·e.

Démarches à suivre : Au début de chaque semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant·e salarié·e auprès du secrétariat du master de science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie etc.).

En début de semestre, il faut entrer en contact avec chacun·e des enseignant·e·s pour se signaler comme étudiant·e salarié·e. **L'attestation doit être établie auprès du secrétariat avant le vendredi 18 novembre 2022.**

Avertissement concernant la fraude

Une règle de base du travail universitaire, s'appliquant aussi bien aux travaux réalisés dans le cadre des cours que pour la rédaction du mémoire, est de mentionner les références complètes de toutes les sources utilisées (ouvrages et articles publiés, résultat d'une consultation par Internet, etc.).

L'utilisation systématique de guillemets et de notes de bas de page, lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffre aucune exception. **Le non-respect de cette règle sera assimilé au plagiat**.

L'université met à la disposition de ses enseignants un logiciel de détection du plagiat.

Les cas de fraude seront rapportés à la direction du département qui transmettra l'information aux Présidents de jurys de diplôme. **La direction saisira systématiquement les instances disciplinaires de l'université en cas de fraude.**

Nous rappelons en effet qu'en application des dispositions légales, **les étudiants ayant fraudé aux examens sont passibles du Conseil de discipline, d'une exclusion de l'Université et d'une interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.**

Stop aux violences sexistes et sexuelles

https://www.univ-paris8.fr/Dispositif-Stop-aux-violences-sexistes-et-sexuelles

Contact à Paris 8 :
Fatima ZÉNATI
Chargée de mission égalité femmes-hommes
06 63 85 11 96

Prise de rendez-vous :
01 39 10 85 35
Du lundi au vendredi - de 9h à 17h
accueil@women-safe.org
20, rue Armagis
78100 Saint-Germain-en-Laye
Pour s'y rendre : RER A Station Saint-Germain-en-Laye

L'Association Women Safe reste mobilisée durant la crise sanitaire pour recueillir la parole des femmes subissant des violences sexistes et sexuelles, et continue d'agir pour les stopper : un numéro 01 39 10 85 35. Victimes ou témoins, agissons ensemble pour que la peur et la honte changent de camp !

L'université Paris 8 a mis en place un nouveau dispositif pour prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles.

En partenariat avec l'association Women Safe, il s'adresse à toute la communauté universitaire, et les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

http://sciencepoparis8.hautetfort.com/list/documents/1347145621.pdf

Descriptif des enseignements

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Description du cours
Semestre 1	
Approches critiques du politique (Mathilde DUCLOS)	Ce cours porte sur les courants de pensée et les théorisations critiques du politique : « critiques », parce qu'il s'agit avant tout de réfléchir aux délimitations même de ce qui constitue « le politique ». Les approches critiques du politique s'intéressent à la conflictualité et à sa politisation, à l'histoire des rapports de pouvoir et à leur théorisation. En prenant pour objet de pensée et d'analyse ce qui n'est pas réputé être de l'ordre du politique (ce qui est renvoyé à l'économie, à la sphère privée ou morale, à la nature humaine ou aux coutumes, à la culture, à l'opinion ou à l'histoire et à son « progrès »), le geste critique consiste à décloisonner les frontières même de la pensée et des disciplines, à décentrer les perspectives communément admises comme neutres ou universelles, à interroger ce qui n'est pas censé être discuté ou discutable et donc à contester les récits, les dispositifs idéologiques, par lesquels les rapports de pouvoir peuvent apparaître comme « naturels », « normaux », « équitables » voire simplement « accidentels ».
Action publique et politiques sociales (Michel VAKALOULIS et A.T.E.R.)	Dans le cadre de ce cours de sociologie de l'action publique qui portera sur le cas des politiques sociales, nous reviendrons, d'abord, sur l'histoire de l'État social et sur la construction des frontières du « social » et des « problèmes sociaux », construction qui varie selon les configurations dans le temps et dans l'espace. Nous nous intéressons ensuite aux différents acteurs (publics – des « sommets de l'État » aux agents de guichet – mais aussi privés – associatifs notamment – et bénéficiaires) et aux manières dont ils co-construisent et mettent en œuvre ces politiques sociales. Nous étudierons enfin les effets de cette action publique et des catégories d'action publique en termes d'inégalités sociales et de rapport de domination entre groupes sociaux, en portant attention aux catégories d'action publique (« pauvreté / exclusion / précarité » par exemple). Nous nous interrogeons ici sur les redéfinitions des modes d'intervention étatiques en lien avec la nouvelle gestion publique : assiste-t-on à une privatisation de l'action publique ou un renforcement du contrôle social et politique ? A un désengagement ou un réengagement de l'État néolibéral ? Le cours s'appuiera notamment sur l'étude de textes basés sur des enquêtes empiriques relatifs à différentes politiques sociales sectorielles (santé, logement, emploi, énergie, culture) ou transversales en France, mais aussi dans une perspective comparatiste internationale.
Relations transnationales et mondialisation (Thomas BRISSON et	On peut se représenter la mondialisation et les relations transnationales comme un ensemble de processus mettant en relation des individus, des groupes, de professions, des experts, des élites, des entreprises, des collectivités territoriales, des mouvements sociaux, des ONGs et d'autres types de collectifs

Clemens ZOBEL)	issus de plusieurs sociétés. Longtemps négligés dans l'étude des relations internationales, ces phénomènes font depuis quelques décennies l'objet d'une plus grande attention, notamment sous l'effet conjugué du tournant sociologique de la science politique et des effets du discours de la mondialisation sur les recherches en sciences sociales. En présentant un certain nombre de textes canoniques et en s'appuyant sur des cas d'étude, le cours proposera une introduction à ces questions et cherchera à définir en quoi consiste l'enquête sur la mondialisation et le transnational en science politique : quelles sont ses éventuelles méthodes spécifiques, ses difficultés ? Quelles sont les grandes hypothèses qui dominent quant aux structures et aux formes des relations transnationales et à leur place dans la politique internationale ? Comment les évaluer ou les tester ? Quels outils conceptuels peuvent être employés pour l'analyse sociopolitique de la mondialisation ? Telles sont quelques-unes des questions générales auxquelles ce cours s'efforcera d'apporter quelques réponses.
Représentations et figurations du politique (Christine CADOT et Yves SINTOMER)	La thématique de la représentation recouvre des conceptualisations diverses dans le cadre des études politiques, et l'un des aspects du cours sera d'en analyser la polyvocité. Cependant, il aura principalement pour objectif d'évoquer les aspects symboliques de la représentation et d'analyser les dimensions matérielles, spectaculaires, voire esthétiques du politique. Notre attention se portera sur la façon dont le pouvoir se représente lui-même à travers ses figurations matérielles (la statuaire publique, l'architecture, etc.), ses mises en forme symboliques (cérémonies, rites protocolaires, etc.) et ses incarnations dans des personnes ou des groupes, et sur les circulations, réappropriations et contestations possibles de ces représentations, parfois nées elles-mêmes en dehors des actions étatiques. Il portera donc également sur les luttes relatives à ces représentations (vandalisation, politiques de restitutions, mouvements sociaux protestataires...). Nous illustrerons le cours à partir de cas pratiques issus de différentes aires culturelles et de différentes formats figuratifs (photographie, muséographie, cartographie...), dans une approche interdisciplinaire qui mêle des textes et des approches théoriques issues de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire culturelle, de l'histoire de l'art et des *studies*, de l'histoire des idées en contextes, des théories de la traduction. Quelques références données à lire seront en anglais.
Introduction aux méthodes de la recherche (Parcours A : Alice ROMERIO ; B : Mathieu FERRY ; C : Pauline VERMEREN)	L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiant·e·s une aide à l'élaboration des projets de mémoire à réaliser en M1 en rappelant et approfondissant les bases méthodologiques nécessaires. Le cours aidera les étudiant e s à décomposer les différentes étapes du travail demandé et insistera sur les techniques nécessaires à l'organisation ainsi qu'à l'élaboration des travaux de recherche dans leur dimension écrite (formulation de problématique, argumentation scientifique, etc.) sans négliger les enjeux spécifiques aux exercices oraux.
Semestre 2	
Spatialisation des inégalités (Pierre GILBERT)	Ce cours vise à appréhender le rôle de l'espace dans la construction sociale des inégalités. À partir de questions et de cas d'étude variés (logiques de la ségrégation, cités HLM, beaux quartiers, gentrification, espaces ruraux et périurbains, discriminations dans l'accès au logement, politiques de peuplement, politique de mixité sociale, etc.), il invite à s'interroger sur la

	dimension spatiale des inégalités : les processus de ségrégation et les discriminations qui y contribuent, les effets sociaux des situations de ségrégation ou de mixité, ou encore l'importance de l'espace dans la construction des inégalités et des rapports sociaux (de genre, classe, race, etc.). Il porte également sur la dimension politique de ces inégalités, en interrogeant le rôle l'espace dans les processus de politisation et les mouvements sociaux, ainsi que les formes de gouvernement qui font de l'espace un instrument d'action publique, en particulier les politiques de peuplement et les dispositifs de lutte contre les inégalités et les discriminations.
Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations (Noémie EMMANUEL)	L'objectif du cours est de mener une analyse des différents dispositifs de lutte contre les discriminations en examinant tant leurs soubassements théoriques que les aspects concrets de leur mise en œuvre. Nous nous intéresserons aux politiques européennes et aux dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations dans différents pays européens, aux dispositifs adoptés dans des pays extra-européens (en Amérique du Nord et ailleurs), aussi bien qu'aux actions menées par de grandes entreprises, ou aux mobilisations de différents acteurs (par le droit, mais aussi par d'autres outils : plaidoyer, création de normes et d'outils d'information, marches sensibles, etc.). Les significations politiques et sociales des différents modèles seront ainsi examinées : lutte contre les discriminations, action (ou discrimination) positive, parité, promotion de la diversité. Il s'agira notamment de réfléchir aux présupposés et aux conséquences de chacun des dispositifs, d'évaluer leur pertinence et leur effectivité selon le type de discriminations et dans le cas de discriminations multiples. Le cours reposera largement sur des interventions du monde professionnel et associatif qui présenteront leur travail, leur façon d'aborder ces enjeux, et les défis rencontrés dans la lutte contre les discriminations.
Construire et administrer les différences (Sylvie TISSOT)	La société est traversée de différences, au sens de différences d'origine ethnique ou « raciale », de nationalité, de genre et de sexualité, d'âge et de classe. Ce cours part du présupposé que ces différences ne relèvent pas d'une réalité objective, mais que des processus de catégorisation participent à instituer ces différences, c'est-à-dire à les rendre signifiantes et, parfois, à en faire le support de politiques publiques. On s'intéressera ainsi à l'émergence de catégories juridiques, administratives et/ou statistiques, ou encore à la définition de « publics cibles » en matière de politiques publiques. Pour comprendre les implications de classements qui n'ont rien de naturel ou d'évident, il convient de s'intéresser aux espaces où ils sont produits : l'Etat, et en son sein différentes institutions et agents, mais aussi d'autres acteurs comme les entreprises, les médias, les savants et les experts. Comment ces derniers-ères conçoivent, mais aussi gèrent et redéfinissent-ils, dans la pratique, ces différences ? Celles-ci en ressortent-elles réduites ou renforcées ? Et dans quelle mesure les individus s'approprient-ils et/ou contestent-ils les catégories qui les désignent ?

Histoire du système international : économique et politique* (Michel VAKALOULIS)	L'objectif de ce cours est d'analyser le système international dans une perspective de long terme, à la fois économique et politique, et de décrypter les enjeux stratégiques et symboliques liés aux bouleversements structurels de la phase actuelle de la mondialisation. À cet effet, le cours tentera de faire dialoguer plusieurs disciplines : sociologie historique de l'État, histoire globale ou connectée, histoire des relations internationales et économie politique globale. Il s'efforcera ainsi de poser les jalons d'une histoire au long cours et multicentrée des soubassements politiques et économiques du système international. Le travail empirique portera sur des axes thématiques comme la guerre en Ukraine et ses conséquences géopolitiques, les nouveaux facteurs de puissance géopolitique, les enjeux des alliances entre espaces nationaux et régionaux, le rôle de la finance dans la gouvernance du capitalisme post-moderne. *<u>Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2023</u>
Conflits, sécurité, guerres (Théo LESCHEVIN)	Ce cours consiste en un examen comparatif et historique des formes de conflits entre groupes sociaux. Il forme les étudiant·e·s aux analyses classiques, développées en science politique et en sociologie, sur l'étude des conflits, et aborde l'étude d'épisodes historiques et contemporains. Nous y abordons les multiples manifestations de la conflictualité sociale et politique, telles que le conflit armé, la guerre civile, le terrorisme, la formation de division ethnopolitique, les émeutes et guérillas, les techniques de maintien de l'ordre ou encore les pratiques discriminatoires en matière de législation et de justice pénale. L'enseignement est conçu pour permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des connaissances générales sur les notions de conflit, de sécurité et de guerre au sein des sociétés politiques contemporaines, et de comparer des situations sociohistoriques entre elles. Le cours est divisé en trois temps. Une première partie est dédiée à un rapide exposé de la façon dont politistes et sociologues ont abordé la question du conflit, de la guerre et de la sécurité. Cette partie permettra d'aborder les théories classiques de ce domaine (conflict theory, relations internationales, anthropologie de la sécurité, sociologie de la violence). Une seconde partie abordera la façon dont ces théories ont permis d'appréhender des cas historiques de conflits, notamment à partir des controverses que leur analyse suscite en sciences sociales. Il s'agira enfin d'aborder des problématiques plus contemporaines quant aux phénomènes de sécurisation, de "nouvelles guerres", de terrorismes, et de reconfiguration des relations entre États.
Politique du développement et de la coopération (Camille AL DABAGHY)	Ce cours porte sur les politiques de développement et d'aide internationale au développement depuis l'après-Deuxième Guerre mondiale. Nous étudierons les organisations qui conduisent ces politiques (institutions financières internationales, agences d'aide bi- et multilatérales, États Sud, ONG, collectivités locales, bureaux d'étude…), les paradigmes successifs qui les ont orientées (« mise en valeur » coloniale, « ajustement structurel » et équilibres macro-économiques, « bonne gouvernance », « lutte contre la pauvreté »…), les instruments qui les matérialisent (« projets », « aide budgétaire », « appui institutionnel »…). La « coopération internationale » sera aussi abordée comme un univers de représentations et de pratiques professionnelles. L'objectif est de vous permettre d'appréhender ces politiques et interventions de développement dans leurs continuités et discontinuités, dans leur épaisseur concrète, en faisant apparaitre les dominations et luttes qui les structurent.
Arts et images* (Violaine ROUSSEL)	Cet enseignement prend pour objet les relations entre arts et politique, et en particulier la politisation des images et les usages politiques des productions

	artistiques visuelles. Le cours met en regard la mobilisation de formes et de dispositifs artistiques par des acteurs du champ politique, d'une part, et les rapports au politique et à l'engagement de professionnels de l'art et des institutions culturelles, de l'autre. Il familiarise les étudiant.es avec les travaux classiques sur ces questions, ainsi qu'avec les études récentes qui se sont multipliées ces dernières années en science politique autour de ces enjeux. Ce cours repose également sur un partenariat avec le Palais de Tokyo, le plus grand centre de création contemporaine en Europe, permettant d'explorer au concret les dimensions politiques de la création et de l'accès à la culture qui se manifestent dans cet espace. *Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2023*
Discours et savoirs (Emeline JAILLAIS-NELIAZ)	Résumé du cours donné ultérieurement
Théorie politique de la culture (Giuseppina SAPIO) (attention aux inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Théories du politique »)	Le cours propose d'ouvrir un espace de réflexion sur la manière dont la culture est traversée et façonnée par de profonds rapports de pouvoir qui orientent à la fois le processus de « codage » et de « décodage » des productions culturelles. À partir de concepts hétérogènes (« culture populaire », « hégémonie » et « front culturel », « politique de l'identité », etc.) et à travers des renvois réguliers à l'actualité médiatique, nous explorerons les différents paradigmes critiques qui ont traversé et nourri les *Cultural Studies* (matérialisme historique, constructivisme, structuralisme ou poststructuralisme), avec une attention particulière à leur « traduction » en France.
Discriminations, justice, police (Vanessa CODACCIONI)	Ce cours porte sur la gestion discriminatoire des populations par les institutions de répression, et plus précisément par la police et la justice. A l'appui de la sociologie et de la philosophie des institutions policière et pénale, il aborde toutes les grandes phases du processus de criminalisation des groupes ou des individus : la surveillance policière, les contrôles d'identité, les arrestations, les procès et la prison. L'objectif, pour chacune de ces étapes, est de mettre en perspectives des données issues d'enquêtes et certaines thématiques au cœur de la dénonciation de l'appareil répressif d'État : la « justice de classe », les « contrôles au faciès », le profilage ethnique et racial, les « bavures » policières ou la prison comme « peine du pauvre ». Il s'agit alors, et ce dans une perspective comparée, de resociologiser ces thématiques, et de dégager les facteurs explicatifs de ce que Michel Foucault nommait « la gestion différentielle des illégalismes ». Mais ce cours n'oublie pas d'aborder la question des discriminations qui peuvent exister au sein même de ces institutions de répression, comme le montre par exemple la place des femmes dans la police

Race, genre, classe (Laure PITTI)	Ce cours prend pour objet la pluralité des rapports de domination, à la fois comme réalité empirique et comme enjeu théorique : au lieu de postuler une détermination en dernière instance, il s'agit en effet de prêter attention à la complexité de leurs articulations. On y présentera des travaux qu'on regroupe communément sous le label d'intersectionnalité. Sans oublier que le fait et l'enjeu intersectionnel précèdent le mot, on examinera l'importance des contextes dans lesquels ce nouveau lexique a émergé, aux États-Unis au début des années 1990 pour se répandre un peu partout – y compris en France depuis le milieu des années 2000. Loin d'en proposer une théorie unifiée, on s'attachera à montrer que l'intersectionnalité peut renvoyer à des catégories, des propriétés, des identités, mais aussi à des langages pour dire les rapports de domination. On défendra l'idée que l'intersectionnalité est inséparablement un drapeau politique et un programme de recherche sociologique. Le cours fonctionnera en deux blocs, outre les séances d'introduction et de conclusion : - Race, genre, classe : filiations et concepts (4 séances) - Race, genre, classe : des instruments d'analyse du monde social ; enquêtes empiriques (6 séances)
Genre et politique (Eric FASSIN)	Ce séminaire de Master part du postulat que le genre est toujours déjà politique, et inversement que le (ou la) politique est toujours déjà genré(e). Il ne s'agit donc pas tant de faire une place aux études de genre dans la science politique (ou l'inverse) que de s'intéresser au double mouvement de politisation des « questions sexuelles » et de « sexualisation » des enjeux politiques. On étudiera des controverses sur l'avortement, le mariage et la filiation, le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes, la gestation pour autrui et la prostitution ; symétriquement, on analysera la manière dont la vie politique se révèle non seulement sexuée, mais aussi genrée – de la figure de l'homme politique aux rapports entre les sphères publique et privée. On insistera avec l'historienne Joan W. Scott sur le fait que « le genre est une manière privilégiée de signifier les rapports de pouvoir », autrement dit, de parler de sexe, mais aussi de bien d'autres choses, bref, de politique : la querelle du voile en fournira une illustration.
Justice et inégalités (Bertrand GUILLARME)	Le cours envisage d'aborder les revendications de justice à la lumière des débats entre les théories de la justice qui ont animé les dernières décennies en philosophie sociale et politique. Ils permettront de retracer les relations entre les concepts de droits et de bien commun, de liberté et d'égalité, d'égalité des chances et de mérite. Ce panorama servira de base à l'exploration des plusieurs questions spécifiques de justice, comme celles qui concernent la prise en compte du genre et de la race des acteurs sociaux, ou la distribution de ressources spécifiques comme l'environnement ou celles qui touchent à la procréation. On envisagera également les alternatives à l'usage de la justice comme catégorie normative.

Tutorat (Parcours A : Caroline IZAMBERT ; B : Pierre WOKURI ; C : Florence HULAK)	Les responsables du tutorat assurent un suivi individualisé du travail de recherche d'un groupe d'étudiant·e·s, en fonction du parcours de Master choisi. L'assistance aux séances est obligatoire et indispensable pour la validation de cet EC. Le tutorat est d'abord organisé en séances thématiques, confrontant les recherches spécifiques des étudiant·e·s de chaque groupe aux principes et aux étapes d'une démarche de recherche : on s'assure que la définition de l'objet d'études, l'identification d'une problématique, l'accès aux sources, la mise en place d'un protocole empirique adapté, la réalisation éventuelle d'une enquête de terrain, la mise à l'épreuve des hypothèses et la construction d'une démonstration sont maîtrisés ou en voie de l'être. On effectue ensuite un accompagnement individualisé des étudiant·e·s, en suivant l'avancement des mémoires à partir d'exposés sur l'état des recherches.
Séminaire de professionnalisation - parcours A (Agnieszka CALKA) **Séminaire de professionnalisation - parcours B** (Rafaël RICARDOU) **Séminaire de professionnalisation - parcours C** (Sora DUCHATELET, sous réserve)	L'objectif de ce séminaire sera d'aider les étudiant·e·s à définir leur projet professionnel à travers un travail collectif et individuel de repérage et d'appropriation des outils permettant d'avancer dans ce projet. Des intervenant·e·s issus de différents milieux professionnels seront invité.e.s pour présenter leur parcours, leurs conseils, et répondre aux question des étudiant·e·s. Les outils pratiques de la recherche d'emploi dans différents domaines (secteur public, secteur privé, associations, doctorat et recherche, en France et à l'étranger) seront présentés : cartographie du champ, veille, CV, prise de contact, lettre de motivation, réseaux sociaux, outils automatisés et vidéo, entretien, projet de recherche pour les thèses etc. Cela sera l'occasion de nous interroger sur l'usage des connaissances et compétences acquises à l'université dans d'autres contextes, et sur l'articulation entre différents types de savoirs et de codes. <u>Attention :</u> suite à une modification de maquette, il y a un cours de professionnalisation en M1 et M2 cette année ; Pour le M1, code apogée de ce cours : DHE2EP01 (l'ancien titre « cours de gestion par projet » reste sur apogée en 2022)

Master 2

Intitulé de l'enseigne-ment	Description du cours
Semestre 3	
Mobilisations et discriminations (Vanessa CODACCIONI)	Le cours présente les développements récents des analyses des mobilisations, et vise à situer dans cette perspective les usages sociologiques de la notion de discrimination, catégorie marquée par le droit et ses apports à l'analyse des rapports de pouvoir et des inégalités sociales. Donnant une large place à l'étude de la diversité des objets et des formes de mobilisations articulées à la notion de discrimination, le cours a pour objectif de fournir des outils nécessaires à la compréhension des effets des formes de l'action collective sur la dynamique de la représentation démocratique.
Populations vulnérables* (Pierre GILBERT)	Depuis les années 1990, les analyses de la « vulnérabilité » des populations ont contribué à renouveler les paradigmes d'interprétation du lien social et guidé diverses réformes de l'action publique. À partir de différents cas d'étude – les transformations de l'État social, de l'emploi et de la famille, le care et la division sexuée du travail, le handicap ou encore l'accès au logement – ce cours revient sur les logiques sociohistoriques de production de la vulnérabilité et propose un regard critique sur ce paradigme et sur les politiques publiques qui la coproduisent ou s'emploient à la combattre. Il permet de distinguer différents aspects que recouvre cette notion : la vulnérabilité comme effritement du lien social, associée aux transformations historiques de la solidarité et de l'État social ; l'existence de liens sociaux qui vulnérabilisent, à travers des logiques de disqualification sociale produites dans des situations spécifiques d'interaction, ainsi que des rapports sociaux de domination reposant sur l'assignation d'individus à une catégorie sociale minoritaire (de sexe, race, classe, etc.). **Ce cours sera proposé en intensif en janvier 2023 (avec deux séances au cours du semestre pour préparer le cours intensif)*
Séminaire de professionnalisation, parcours A* (Nora El-Qadim)	L'objectif de ce séminaire sera d'aider les étudiant·e·s à définir leur projet professionnel à travers un travail collectif et individuel de repérage et d'appropriation des outils permettant d'avancer dans ce projet. Des intervenant·e·s issus de différents milieux professionnels seront invité.e.s pour présenter leur parcours, leurs conseils, et répondre aux question des étudiant·e·s. Les outils pratiques de la recherche d'emploi dans différents domaines (secteur public, secteur privé, associations, doctorat et recherche, en France et à l'étranger) seront présentés: cartographie du champ, veille, CV, prise de contact, lettre de motivation, réseaux sociaux, outils automatisés et vidéo, entretien, projet de recherche pour les thèses etc. Cela sera l'occasion de nous interroger sur l'usage des connaissances et compétences acquises à l'université dans d'autres contextes, et sur l'articulation entre différents types de savoirs et de codes. Attention : suite à une modification de maquette, il y a un cours de professionnalisation en M1 et M2 cette année ; code apogée de ce cours :

	DHE3EP01. En 2023-2024, le cours sera remplacé par le cours gestion par projets parcours A *<u>*Ce cours sera essentiellement proposé en intensif en septembre 2022 ; quelques séances se rajouteront au cours du semestre*</u>
Globalisations and dominations (Médéric MARTIN-MAZÉ)	"A Spectre haunts globalisation". According to Gabriel Rockhill (2009), this concept is underpinned both by technological determinism and teleological optimism that are reminiscent of the vernacular Marxism-leninism of yearn. Such hyperglobalism (Held 1999) is reflected in a wide array of discourses that tend to obfuscate the processes of domination that increasing societal interconnectedness have not erased, to the contrary. Globalization reconfigures domination along transnational and transversal lines that escape the well-established categories of critique. Seminar will therefore analytically connect globalization to domination and critique. Which critiques have been voiced, by both scholars and laypersons, about globalization - that is the increasing integration of human societies across the globe, and awareness thereof? Does globalization increase inequality and destabilise the global ecosystem? Does globalization, both as a material but also a symbolic process, weaken social critique and intensify domination? To what extent has the concept of globalization been the prime weapon of the neoliberal counter-offensive against post-1968 critiques, both in the overdeveloped and in the underdeveloped world? Furthermore, in hardening the external constraints that weight upon polities, has globalization hollowed out democratic sovereignty? Under global conditions, how do actors draw on their critical capacity to push back against the limits of the possible? Are we witnessing a globalization of critique, including critiques of globalization itself?
Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises (Camille AL DABAGHY)	Économiste de la Banque mondiale, chargée de plaidoyer d'une ONG de lutte contre la corruption, assistante technique d'un programme d'appui au développement urbain, chercheuse et/ou militante en matière de biodiversité : ces métiers de l'international ont en commun de s'appuyer sur des logiques et pratiques d'expertise et de contre-expertise pour produire du droit international, sensibiliser les gouvernements à de nouvelles thématiques, orienter l'aide internationale ou des politiques publiques au Sud. Les questions qui structureront le cours et nos discussions sont : qui produit les savoirs experts ? C'est-à-dire quels sont les organisations et les individus concernés, leurs trajectoires, leurs positionnements, leurs alliances, concurrences ou conflits ? Comment produisent-ils ces savoirs ? Comment les diffusent-ils ? Comment ces savoirs sont-ils mobilisés ? Autrement dit, quels sont enjeux de la production, diffusion, légitimation et mobilisation des savoirs experts dans les pratiques d'aide au développement, d'aide humanitaire et d'action publique globale ?
Séminaire de professionnalisation, parcours B (Camille AL DABAGHY)	Ce séminaire doit vous permettre de préciser votre projet professionnel et de vous former aux techniques de recherche d'emploi. Sur le premier plan, nous organiserons l'intervention d'un panel de professionnel.les de l'international, qui travaillent au sein d'agences bi et multilatérales d'aide au développement, d'ONG, de collectivités locales, de bureaux d'études, d'instituts de recherche… Iels présenteront leurs parcours, leurs visions des évolutions de leurs métiers et milieux professionnels. Sur le deuxième plan, vous serez formé.es à la rédaction de CV et lettre de motivation, à l'usage d'outils de recherche d'offres d'emploi comme à la pratique de l'entretien professionnel. <u>Attention :</u> suite à une modification de maquette, il y a un cours de professionnalisation en M1 et M2 cette année ; code apogée de ce cours : DHE3EP01. En 2023-2024, le cours sera remplacé par le cours gestion par

	projets parcours B
Environnement et risques globaux (Pierre WOKURI) (Premier cours le 27/09/2022)	Depuis l'émergence de l'enjeu environnemental comme problème public dans les années 1970, les interdépendances entre l'économie, la société et l'écologie ont été largement constatées. Non seulement les activités socio-économiques peuvent dégrader l'environnement, mais l'état de l'abondance des ressources naturelles peut également fixer des limites à la croissance économique. Si ce constat est largement connu, la mise en politique globale de ces interdépendances, c'est-à-dire l'ensemble des modes de gouvernement, d'exploitation et de contestation qui se déploient autour de celles-ci, nécessite toutefois d'être analysée précisément. Ce séminaire propose de mener cette analyse autour des questions suivantes : quels sont les principaux récits globaux environnementaux (anthropocène, capitalocène…) ? Quels sont les concepts et idées proposant de penser les rapports Nord-Sud en matière d'environnement (dette écologique et climatique, échange écologique inégal, extractivisme…) ? Comment des risques environnementaux deviennent-ils (ou non) des problèmes publics globaux (sécurité alimentaire et énergétique, organismes génétiquement modifiés…) ? Quels sont les idées et les instruments du gouvernement international des risques environnementaux (adaptation, compensation, taxes carbone, marchés de permis…) ? Dans quelle mesure la reconnaissance du changement climatique comme risque change-t-elle les processus d'exploitation de la nature ? En quoi cette reconnaissance modifie-t-elle le gouvernement et l'économie des chaînes globales de valeur (déchets, terres rares, voitures de seconde main…) ? Comment la nature est-elle mise en marché et financiarisée par des acteurs globaux (assurances, banques, fonds d'investissement…) ? Comment des mouvements sociaux transnationaux se constituent-ils pour agir face à des risques environnementaux globaux (ex : mouvement pour le désinvestissement dans les énergies fossiles) ? A partir d'une perspective comparative (dans le temps et l'espace) et interdisciplinaire (économie, histoire, sociologie et science politique), ce séminaire offrira aux étudiant-e-s une combinaison entre découverte d'enquêtes de sciences sociales et de métiers liés aux thématiques abordées en faisant régulièrement intervenir des professionnel·les et des chercheur·euses.
Circulations internationales des idées et transferts de normes (Mathieu HAUCHECORNE)	Comment les idées politiques et les savoirs circulent-ils à l'échelle transnationale ? Pourquoi certains auteurs sont-ils traduits dans plusieurs langues quand d'autres demeurent lus essentiellement dans leur pays ? Quels facteurs favorisent le transfert de modèles politiques ou de programmes d'action publique entre différentes régions ? Comment les échanges culturels internationaux s'articulent-ils avec les rapports de domination politiques ou économiques ? Comment les idées sont-elles réappropriées dans des contextes distincts de ceux au sein desquels elles ont été produites ? À la croisée de l'histoire intellectuelle, de la sociologie de culture, des relations internationales et de l'analyse des politiques publiques, cet enseignement propose une introduction aux recherches en sciences sociales consacrées à la circulation internationale des idées et des savoirs ainsi qu'aux transferts de normes en matière d'action publique. La présentation de différentes études de cas permettra d'aborder les logiques qui sous-tendent les échanges littéraires transnationaux aussi bien que les transferts philosophiques, ou encore la circulation de discours économiques comme le néo-libéralisme, des normes juridiques ou d'indicateurs destinés à l'évaluation des politiques sociales. On présentera les principaux outils et modèles théoriques qui ont été élaborés pour étudier ces processus, en mettant notamment l'accent sur l'analyse des supports de ces circulations, sur le rôle des intermédiaires ou

	médiateurs, ainsi que sur les différents types de configurations circulatoires qu'il est possible d'identifier.
Politiques des migrations (Baptiste MOLLARD)	L'objectif de ce cours est l'analyse des origines, des processus de production et des conséquences des politiques migratoires. Si ce cours prend plus particulièrement pour cadre géographique la France et l'Europe occidentale, nous donnerons quelques clés d'analyse des enjeux et conflits internationaux croissants autour de ce qu'il convient de nommer une « diplomatie des migrations », entre autres vis-à-vis des pays voisins de l'Union européenne. Nous nous intéresserons à la construction historique des régimes contemporains de mobilité (et d'immobilité !), ainsi qu'au contrôle et à la « gestion » des migrations aux frontières par les États et les organisations internationales en laissant toute sa place à une approche critique postcoloniale lorsqu'elle est pertinente. Nous examinerons comment différents acteurs participent à une « industrie des migrations », mais aussi à une industrie du contrôle des migrations. Nous nous pencherons sur les conséquences de ces politiques de contrôle et des différents modèles nationaux européens dits « d'intégration » sur les personnes migrantes dans leur diversité et dans différents domaines (études, travail, accès aux soins, à la citoyenneté etc.) ainsi que sur leurs stratégies migratoires. Enfin, nous interrogerons les politiques mémorielles autour des migrations, en même temps que les débats politiques et contestations que les politiques migratoires engendrent.
Politique et numérique (Anne MARIJNEN)	La place prépondérante du numérique dans nos sociétés transforme en profondeur les relations entre les acteurs politiques, économiques et sociaux. Le cours se penchera plus particulièrement sur les relations entre numérique et politique au sens large. Il vise à identifier les transformations, les enjeux et les risques associés aux usages et aux stratégies numériques des citoyens, des acteurs privés et politiques ainsi que des États. Il doit permettre aux étudiant·e·s de développer une réflexion et une approche critique sur ces usages et les familiariser avec les méthodes de recherche utilisées dans ce domaine. Parmi les thèmes abordés dans cette sociologie politique du numérique : la gouvernance de l'internet, les politiques publiques du numériques et le eGovernment, l'évolution de la communication politique, de la conduite des élections et des campagnes électorales, les comportements politiques et l'activisme en ligne, l'usage du numérique dans les régimes autoritaires, la géopolitique numérique et les cyberconflits.
Méthodes de la recherche approfondies (Emmanuelle CARINOS et Sybille GOLLAC)	Ce cours vise à approfondir les questionnements sur les enjeux des méthodes mobilisées dans le cadre des enquêtes et des stages en science politique. Il abordera à la fois les méthodes qualitatives et quantitatives. Il a pour objectif l'acquisition d'outils nécessaires à la réalisation des mémoires de recherche ou de stage dans le cadre du M2 : il s'agira de maîtriser différentes méthodes de recueil et d'analyse de données, pour les mettre soi-même en œuvre comme pour comprendre les résultats scientifiques exposés dans la littérature existante, leurs conditions de production, leur portée et leurs limites. Nous travaillerons donc à partir de textes scientifiques appliquant une ou plusieurs méthodes (sans exclure pour autant quelques articles de réflexion méthodologique) ainsi qu'avec des exercices de mise en pratique. Le choix des textes et des exercices sera guidé par les thématiques générales des projets de mémoire des étudiant·es.
Enjeux pratiques et éthiques des politiques	Ce cours s'intéresse aux enjeux contemporains des politiques culturelles en mettant l'accent sur les controverses ou conflits qui se nouent autour de certaines d'entre elles, et notamment sur les luttes autour d'enjeux éthiques qu'elles

culturelles (Violaine ROUSSEL) (attention aux inscriptions pédagogiques, ce cours apparaît sous le titre « Éthique appliquée »)	soulèvent. Les premières séances du cours font le point sur le processus historique par lequel la culture est devenue objet de politiques, et sur les catégories d'acteurs qui interviennent de la production à la mise en œuvre de ces politiques. Elles introduisent également quelques-uns des principaux outils théoriques disponibles pour penser l'émergence, le développement ou la résurgence de débats et d'affrontements autour de ces politiques dans l'espace public. Une fois ce cadre posé, les séances suivantes examinent successivement plusieurs « cas d'étude » de controverses autour d'objets, d'institutions ou de politiques culturels, dans lesquelles les participant.es soulèvent notamment des questions d'éthique (par exemple en lien aux données et aux algorithmes, aux violences de genre, à la précarité, aux enjeux de diversité…). Des professionnel.les des espaces concernés pourront intervenir lors de certaines de ces séances. La validation du cours passera notamment par la réalisation d'un dossier ou d'un projet tutoré.
Politiques et métiers de la culture (Quentin FONDU)	À partir d'une approche mêlant sociologie et histoire, ce cours vise à rendre compte des transformations récentes affectant le monde de la culture, comme par exemple le poids croissant des mécènes privés ou l'affaiblissement du rôle de l'État au profit des collectivités locales. Loin d'être pacifiées, ces dynamiques politiques déterminent des conflits qui se jouent à différentes échelles, et qu'il s'agit donc d'analyser. En outre, ils affectent durablement les professionnels du secteur, tant dans leurs prérogatives que dans le sens qu'ils donnent à leur métier. Organisé autour de rencontres et d'échanges, ce cours propose donc une plongée dans les politiques culturelles au quotidien, mettant à distance les grands discours triomphants (la « démocratie culturelle ») ou la désillusion cynique (l'impossibilité de la « démocratisation » de la culture) auxquels on les limite souvent.
Séminaire de professionnalisation, parcours C (Florence MARQUEYROL)	L'objectif de ce séminaire sera d'aider les étudiant·e·s à définir leur projet professionnel à travers un travail collectif et individuel de repérage et d'appropriation des outils permettant d'avancer dans ce projet. Des intervenant·e·s issus de différents milieux professionnels seront invité.e.s pour présenter leur parcours, leurs conseils, et répondre aux question des étudiant·e·s. Les outils pratiques de la recherche d'emploi dans différents domaines (secteur public, secteur privé, associations, doctorat et recherche, en France et à l'étranger) seront présentés : cartographie du champ, veille, CV, prise de contact, lettre de motivation, réseaux sociaux, outils automatisés et vidéo, entretien, projet de recherche pour les thèses etc. Cela sera l'occasion de nous interroger sur l'usage des connaissances et compétences acquises à l'université dans d'autres contextes, et sur l'articulation entre différents types de savoirs et de codes. <u>Attention :</u> suite à une modification de maquette, il y a un cours de professionnalisation en M1 et M2 cette année ; code apogée de ce cours : DHE3EP01. En 2023-2024, le cours sera remplacé par le cours gestion par projets parcours C
Semestre 4	
Tutorat parcours A** (Pauline DELAGE)	Le but de ce tutorat est de former aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2 (en évoquant principalement les problèmes de construction d'un objet, d'une problématique et d'hypothèses, de choix des méthodes, de l'état de l'art, de structuration de l'argumentation et d'écriture) et de travailler avec les étudiant·e·s sur leur propre recherche. Le tutorat est organisé autour de séances

	thématiques et d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat ne se substitue pas à la direction des mémoires mais vient l'épauler. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC. *** Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre.*
Tutorat parcours B** (Denia CHEBLI)	Ce tutorat a pour objectif de former aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2. Au fil des séances, les étudiant·e·s seront notamment amenés à définir leur objet, à construire une problématique et des hypothèses de travail, à réaliser un état de l'art et à construire un plan qui soutient une argumentation. Le but de ce tutorat consiste également à se familiariser avec les outils utiles à la recherche documentaire, à apprendre à identifier et questionner les sources ainsi qu'à préparer l'enquête de terrain. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques puis d'ateliers consacrés à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat est un espace d'accompagnement qui ne se substitue pas à la direction des mémoires. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC.
Tutorat parcours C** (Léa MAROUFIN)	L'objectif du tutorat est d'accompagner les étudiants dans les différentes étapes de la réalisation de leur mémoire de M2 : construction d'un objet de recherche et d'une problématique, élaboration d'un état de l'art, choix et justification des méthodes, accès au terrain, mise à l'épreuve des hypothèses, rédaction de la démonstration et maîtrise des normes bibliographiques. Lors du premier semestre, chaque séance débute par une discussion collective suivie d'une présentation des outils (logiciels ; recherche documentaire, etc.) et des techniques d'enquête utiles à l'avancée des travaux. Le second semestre est consacré au suivi individualisé des mémoires. L'évolution de l'enquête est consignée dans un journal qui rend compte de la progression tout au long de l'année. ** Le tutorat est annualisé et débute dès la 2e moitié du 1er semestre*
Séminaire de recherche** (Sylvie TISSOT)	Le séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant·e·s à la discussion scientifique, l'animation de débats intellectuels, et la diffusion de la recherche par de courts comptes-rendus. Il repose sur l'invitation de chercheur·e·s intervenant sur des thématiques liées aux différents parcours du master. Les étudiant·e·s sont directement associé·e·s au déroulement du séminaire dont ils et elles assurent, en groupe, la préparation, et l'animation. NB : ce séminaire de recherche peut être remplacé, optionnellement et sur accord de l'enseignante responsable, par la validation d'un séminaire de laboratoire de l'une des équipes du CRESPPA associées à la formation (Labtop, CSU ou GTM), dont la thématique correspond à la spécialité choisie par l'étudiant·e demandeur·euse. *** Ce séminaire est annualisé.*

Présentation d'EC hors département

L'un des cours suivants est suivi par les étudiant·e·s diplômé-e·s d'une licence de science politique en alternative au cours « Approches critiques du politique » au premier semestre. Les étudiant·e·s sont invité·e·s à consulter le site et à contacter les secrétariats des formations concernées pour obtenir davantage d'informations le cas échéant.

Cours offert par l'Institut d'études européennes

Attention ! Le calendrier de l'IEE est différent de celui du département de science politique. Les cours commencent la semaine du 26 septembre 2022. Ils comprennent 10 séances de 2,5 heures. Une pause pédagogique est prévue du 31 octobre au 6 novembre 2022. Fin des cours : semaine du 6 décembre. Les examens ont lieu du 12 au 16 décembre 2022. Prière de se renseigner aiuprès du secrétariat de l'IEE pour vérifier les renseignements ci-dessous.

1e semestre : Gilles RAVEAU : « Capitalisme et démocratie » (renseignements à confirmer)

Le cours essaie, modestement, d'éclairer une question délicate : le capitalisme renforce-t-il la démocratie, ou l'affaiblit-elle ? Le cours est divisé en trois parties égales. La première partie présente l'analyse des économistes classiques, qui analysent la société en tant que rapport entre classes sociales (Smith, Ricardo, Marx). La seconde partie présente la domination de la pensée de marché, depuis les années 1930 à aujourd'hui (Keynes, Hayek, Friedman). La dernière partie présente des auteurs actuels, qui montrent que les excès du capitalisme contemporain minent la démocratie, et qui proposent des solutions pour retrouver un équilibre entre capitalisme et démocratie (Stiglitz, Piketty, Wilkinson et Pickett). Chaque séance est consacrée à un auteur, dont les étudiants doivent lire un long texte avant de venir en cours, leur travail étant vérifié au début de chaque séance.

Contact : gillesraveaud@gmail.com

1e semestre : Margo OGONOWSKA : « Economie internationale » - limite à 7 étudiant·e·s, vendredi 15h-17h30 (à confirmer)

Depuis plusieurs décennies les économies nationales sont de plus en plus interdépendantes. Les échanges internationaux commerciaux et financiers occupent une place prépondérante. L'objectif de ce cours est des fournir des clés de compréhension de la mondialisation et des débats d'actualité touchant aux problématiques de l'économie internationale. Ainsi, nous mettrons en opposition le libre-échange et le protectionnisme, nous aborderons les grandes théories du commerce international et les théories monétaires que nous appliquerons ensuite aux problèmes de politiques commerciales et monétaires internationales. Enfin, nous nous intéresserons aux principales institutions économiques internationales régissant les relations entre les différentes nations.

Contact : malgorzata.ogonowska@univ-paris8.fr

1e semestre : XXX : « Politique extérieure de l'Union européenne » (renseignements à confirmer)

Depuis sa création, la Communauté économique puis l'Union européenne (UE) exerce une influence sur son environnement international. Le cours a pour objectif de fournir aux étudiant·e·s les outils de réflexion nécessaires pour saisir la particularité de l'action de l'UE dans le monde, à la fois dans son fonctionnement à plusieurs niveaux (États-membres, politiques communautaires, institutions internationales), dans la diversité de ses domaines d'action (politique commerciale, diplomatie, politique

d'aide au développement, etc.) ainsi que dans la pluralité de ses acteurs (publics, économiques, ONG…).

Bibliographie :

DEHOUSSE Renaud (dir.), *Politiques européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

MISSIROLI Antonio (ed.), *The EU and the World, Players and Policies Post-Lisbon, A Handbook*, Paris, European Union Institute for Security Studies, 2017 [téléchargeable en ligne: https://www.iss.europa.eu/content/handbook—-eu-and-world-players-andpolicies-post-lisbon]

TERPAN Fabien, La *politique étrangère, de sécurité et de défense de l'Union européenne*, Paris, La documentation française, 2010.

Sabine Saurugger, *Theories of European Integration*, Londres et New York, Palgrave MacMillan, 2003.

2e semestre (cours en EC libre) : Elodie BORDAT-POLCAL : « Políticas culturales en América latina » (cours dispensé en espagnol et francais ; une bonne maîtrise de l'espagnol est requise) ; début : 2e semaine de janvier pour 10 séances de 2h30 avec une pause en février et une fin de semestre début avril ; mardi de 15h-17h30

En esta clase estudiaremos, a través de lecturas y ponencias de investigadores latino-americanos, marcos teóricos que permiten pensar las políticas culturales en América latina (desde distinctas perspectivas disciplinarias y conceptuales). En un segundo tiempo, se analizarán varios casos nacionales y locales de políticas culturales (Perú, Brazil, Argentina, México, Cuba, Colombia, Chile...).

Clave Moodle : POLCAL

Contact: elodie.bordat-chauvin@univ-paris8.fr

Cours offerts par le Département Sciences sociales des mondes méditerranéens

Cours en présentiel - 1er cours : semaine du 26/09/2022

Merci de vous y inscrire en contactant par mail l'enseignant.e à l'adresse indiqué ci-dessous, et ce au plus tard mardi 20 septembre 2022. Le nombre de places est limité.

Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée : sociologie politique-histoire (lundi, 9h-12h) - code Apogée : DTA1ED03 - nb d'heures : 30

Enseignant Tramor Quemeneur : tquemeneur@univ-paris8.fr

Ce cours vise à retracer l'histoire des empires coloniaux en Méditerranée et au Maghreb au cours de la période contemporaine (XIXe et XXe siècle). Puis il soulignera la montée des nationalismes au cours du XXe siècle et les différentes accessions aux indépendances, soit de façon négociée soit de façon violente (guerre d'Algérie). Enfin, le cours abordera les premiers temps des indépendances anciennes colonies, afin de montrer comment se mettent en place les nouveaux Etats, entre permanence et rupture par rapport aux régimes passés.

Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée (lundi, 9h-12h) - code Apogée : DTA3ED07 - nb d'heures : 30

Enseignante Marie Bonte : marie.bonte02@univ-paris8.fr

Ce cours abordera les grandes questions géopolitiques et les dimensions spatiales des rapports de pouvoir en Méditerranée. Pour analyser le lien entre pouvoir et espace, nous reviendrons sur

l'émergence et l'évolution de la géopolitique et de la géographie politique, sur le rôle central des états, le rôle changeant des frontières internationales, les questions d'identité et de surveillance. Nous privilégierons les thématiques telles que les relations entre l'Europe et la Méditerranée, les conflits frontaliers, les espaces du post-conflit, les revendications régionales, les minorités, les ressources stratégiques, les revendications territoriales.

Genre en Méditerranée (lundi, 12h-15h) - code Apogée : DTA3ED06 - nb d'heures : 30

Enseignant.e : contacter le secrétariat pour toute demande d'inscription : secime@univ-paris8.fr

Ce cours traite du genre, entendu comme construction sociale de caractéristiques associées à chaque sexe et rapport de pouvoir entre groupes de sexe. Il vise plus spécifiquement à analyser ce que le genre fait à la Méditerranée et ce que la Méditerranée fait au genre. À cette fin, on esquissera, d'une part, une généalogie des études sur le genre, en revenant sur différentes approches théoriques et notions qui balisent aujourd'hui ce champ et leurs applications et incidences dans l'étude de la Méditerranée ; on étudiera, d'autre part, à partir d'entrées thématiques et d'enquêtes empiriques, comment l'espace méditerranéen contribue à enrichir, voire à renouveler les études sur le genre.

Villes, culture(s), pouvoirs en Méditerranée (mardi, 9h-12h) - code Apogée : DTA3ED01 – nb d'heures : 30

Enseignante Pascale Froment : pascale.froment@univ-paris8.fr

Le cours propose d'interroger le « tournant culturel » de la ville comme dans les pratiques habitantes et les politiques urbaines en Méditerranée. L'objectif est d'analyser selon une approche géographique, critique et comparative, la manière dont le paradigme culturel dans ses diverses acceptions (patrimoniale, identitaire, politique, touristique, etc.) est mobilisé par une pluralité d'acteurs mettant au centre de la réflexion la relation espace/culture comme un enjeu de pouvoir : production, diffusion des modèles et des normes ; logiques d'acteurs ; cultures dominantes /des minorités ; légitimités culturelles et résistances.

Le cours est organisé autour de quatre thématiques : le patrimoine et l'économie culturelle comme ressources et outil de développement territorial face à la crise des territoires urbains ; la mise en scène de la ville par la culture (ville événementielle, festive/récréative) ; la notion de « ville rebelle », à travers la façon dont sont saisis espaces et cultures comme objet ou comme moyen dans les formes actuelles de contestation ; le rôle des productions artistiques (littérature, arts visuels) dans la (dé-)construction des représentations d'un idéal-type urbain méditerranéen.

Approches socio-anthropologiques des espaces transfrontaliers en Méditerranée (mardi, 12h-15h) - code Apogée DTA3ED04 - nb d'heures : 30

Enseignante Faouzia Belhachemi : faouzia.belhachemi@univ-paris8.fr

Ce séminaire propose d'examiner les étapes de la construction des identités sociales, politiques et religieuses des sociétés d'Afrique musulmane, à partir des outils de la socio-anthropologie. Il s'agira de reconstituer d'abord le cadre historique de la formation des grands ensembles politiques nord et ouest africain, au cours de l'islamisation des sociétés qui participent chacune à ce mouvement, à partir des sources écrites anciennes, des traditions orales encore présentes dans les sociétés sur les terrains du Maghreb, Sahara et Sahel. L'analyse critique de l'écriture de l'histoire, les lectures des sources produites de l'intérieur des sociétés (telles que les sources hagiographiques) tout comme de l'extérieur (récits des explorateurs) contribuent à mettre en lumière les procès d'articulation entre milieux géographiques méditerranéen-saharien-sahélien. Ce cadre de travail permettra de réfléchir à la formation des catégories sociales dans un espace traversé par de profondes mutations au cours de l'histoire contemporaine touchant les milieux ruraux et urbains dans lesquels les migrations internes tout

comme l'activité des circuits économiques constituent de véritables accélérateurs de ces mutations (essor des villes constituées en véritables réseaux permanents, développement de l'agriculture, appel à la consommation, mobilités géographiques, etc.).

Enjeux environnementaux en Méditerranée (jeudi, 9h-12h) - code Apogée : DTA1ED09 – nb d'heures : 30

Enseignante Marie Bonte : marie.bonte02@univ-paris8.fr

L'objectif de ce cours est de former les étudiant.e.s à une approche géographique, sociale et politique des grands enjeux environnementaux en Méditerranée. Les objets d'étude tels que les risques naturels, le changement climatique, la préservation des ressources, la pollution et la gestion des déchets seront abordés, en parallèle d'une réflexion sur les mobilisations environnementales désormais au cœur des revendications politiques en Méditerranée.

Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée (jeudi, 12h-15h) – code Apogée : DTA3ED05 – nb d'heures : 30

Enseignant : Youssef El Chazli : youssef.el-chazli@univ-paris8.fr

Le cours vise à mettre en rapport les sciences sociales de la politique avec la séquence historique ouverte à partir de l'année 2011 dans l'espace méditerranéen. Partant du constat que la politique « est extraordinairement vaste » (Weber 1963 [1919]), il s'agit alors d'explorer certaines des caractérisations que lui donnent les sciences sociales, depuis ses formes les plus liées à l'État au « texte caché » (Scott 2009 [1985]) et à la conflictualité qui y apparaît. En creux, on envisagera les conditions d'un point de vue de sciences sociales sur la politique : étudier celle-ci implique alors la restitution des configurations de pouvoir(s) où celle-ci émerge et, partant, du rapport entretenu avec la représentation politique et la fabrique de la parole légitime.

Controverses et contestations en Méditerranée (Jeudi 9h-12h) – code Apogée DTA3ED08 – nb d'heures : 30

Enseignant Didier Le Saout didier.le-saout@univ-paris8.fr

Ce cours appréhende dans une perspective sociologique la question des publics et de la contestation. Il a pour objectif de fournir les connaissances nécessaires à l'objet « controverse » vu comme confrontation de points de vue faisant intervenir des publics qui possèdent des savoirs diversifiés et ne partagent pas nécessairement des normes communes. Il interroge le poids des contraintes argumentatives dans les paroles institutionnelles et militantes sur l'action collective. Sont présentées les conceptualisations de la controverse publique et les formes qu'elle peut prendre dans des conflits dans l'espace méditerranéen.

Cours offerts par l'UFR de langues et cultures étrangères

Les 2 cours suivants sont dispensés en langue française. Ils peuvent valider l'EC électif du tronc commun ou l'EC de langue » au 1er semestre

Attention ! Un même cours ne peut pas vous permettre de valider deux EC. Il faudra donc préciser dans votre fiche « Parcours » à rendre en décembre si vous voulez le valider comme électif *ou* comme EC de langue vivante.

Racisme et pensée raciale (Allemagne-Etats-Unis-Italie-Amérique latine)

Master ETT, master Sciences po et master MC2L, 2022/ 2023, S1, mardi 12 h – 15 h

Enseignants : Stefanie Buchenau, Enrique Fernandez Domingo, Tim Mc Inerney, Xavier Tabet

Contact : xavier.tabet@icloud.com

Le cours abordera la question de la pensée raciale et celle du racisme, aux XIXe et XXe siècles, dans des aires culturelles différentes (Italie, Allemagne, États-Unis, Amérique latine). On tentera de distinguer les caractères saillants du racisme à une époque où celui-ci se fonde sur des assises scientifiques, en liaison avec l'émergence de nouveaux savoirs de l'homme (anthropologie, ethnologie, sociologie, psychiatrie, criminologie, etc.). Différentes formes de racismes seront abordées, avec leurs différences et leurs temporalités propres (antisémitisme, racisme contre les Noirs, contre les indigènes, mais également contre les méridionaux, voire les délinquants considérés dans l'anthropologie criminelle comme appartenant à une « race criminelle »). La pluralité même des formes et des lieux de manifestation d'un racisme en partie nouveau, à partir du XIXe siècle, permettra d'interroger ses caractéristiques essentielles, voire son « essence ».

Brève Bibliographie :

BATAILLON Gilles et Julie DEVINEAU (coord.), Dossier « Ethnicité », *Problèmes d'Amérique latine* 72, 2009.

COATES, Ta-Nehisi, *Between the World and Me*, Melbourne, The Text Publishing Company, 2015.

DIANGELO, Robin, *White Fragility: Why It's So Hard for White People to Talk About Racism*, Boston, Beacon Press, 2018.

GOTKOWITZ Laura, *Histories of race and racism : the Andes and Mesoamerica from colonial times to the present*, Durham, Duke University Press, 2011.

GROS Christian et Marie-Claude STRIGLER (dir.), *Être indien dans les Amériques : spoliations et résistance, mobilisations ethniques et politiques du multiculturalisme*, Paris, IHEAL, 2006.

JONES, Martha S., *Birthright Citizens: A History of Race and Rights in Antebellum America*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2018.

LOPEZ CABALLERO Paula et Christophe GIUDICELLI (dir.), *Régimes nationaux d'altérité : états-nations et altérités autochtones en Amérique Latine, 1810-1950*. Rennes, PUR, 2016.

MARTINEZ Françoise, 2010. *Régénérer la race*. Paris : IHEAL-La Documentation Française.

MATARD-BONUCCI Marie-Anne, *L'Italie fasciste et la persécution des juifs*, Paris, Perrin, 2007.

MOSSE George, *Toward the Final Solution: A History of European Racism*, New York, Howard Fertig, 1978.

WADE Peter, *Raza y etnicidad en Latinoamérica*, Quito, Abya-Yala, 2000.

Droit à la vie, sécurité et criminalité : de Cesare Beccaria (Des délits et des peines, 1764) à Primo Levi (Si c'est un homme, 1947)

Master ETT, Master Sciences po et master MC2L, 2022/ 2023, S1, mercredi 15 h – 18 h

Enseignant : Xavier Tabet

Contact : xavier.tabet@icloud.com

Le cours partira de l'évocation de la question de la sécurité, et des origines du « pacte sécuritaire » qui est celui des États contemporains. La sécurité ne fut pas seulement l'obsession des régimes totalitaires, elle fut ce qui leur permit de fonctionner, en instaurant un état de guerre permanent contre des ennemis, internes ou externes, réels ou fictifs, lorsque ce qui constituait des exceptions dans les État libéraux devint une condition permanente. Mais ce pacte sécuritaire n'a pas disparu aujourd'hui, lorsqu'apparaissent manifestes les risques de l'extension des lois d'exception et de l'élargissement des mesures de sécurité à tous les citoyens. Ces mesures de sécurité sont devenues également, de nos jours en particulier, des mesures de sécurité sanitaire, de « biosécurité ». Face à ces périls, les risques du repli et du rétrécissement des libertés, et de l'extension de la surveillance, sont évidents. En même temps, le fait est que cette extension s'est faite souvent au nom même du « droit à la vie », une notion devenue fondamentale après 1945, lorsque, après l'époque du salut de l'État (un État « divinisé » par les totalitarismes), on en est venu à la question de la survie de l'humanité menacée et à l'affirmation de

l'impératif fondamental de l'intangibilité de la dignité humaine. Après 1945, la grandeur de la littérature concentrationnaire sera d'illustrer, avec un terrible réalisme, la volonté de la survie dans les situations extrêmes, et en même temps, chez ses plus grands auteurs, le prix humain très élevé à payer pour cette survie.

Tout en élargissant la problématique, dans une optique foucaldienne, à celle des origines des notions de sécurité, de surveillance, et de contrôle, le cours poursuivra la réflexion entamée durant les deux années précédentes, à propos de l'histoire des figures juridiques, politiques et littéraires de « l'ennemi », étudiées en particulier au sein de ce laboratoire politique que représente l'Italie, des Lumières jusqu'au fascisme. Interrogeant les permanences et transformations de la figure de l'ennemi aux XIXème et XXème siècles, à partir de ce que Michel Foucault appelle « la notion d'individu dangereux », la perspective du cours continuera à se situer à la croisée du juridico-politique et du littéraire. Au centre du parcours se situera l'évocation de « l'ennemi de l'État » dans le droit pénal du régime mussolinien, à partir des leggi fascistissime de 1925/1926. Si l'obsession, et l'absolutisation, de l'ennemi interne est bien inhérente aux totalitarismes, le fait est cependant que ces régimes ont utilisé et étendu les mécanismes déjà présents dans la plupart des autres sociétés. Avant l'époque du fascisme, nous évoquerons ainsi, au croisement de la politique et de la médecine, la constitution biologique de la figure de l'ennemi de la société, à partir des théories du « criminel né » de l'italien Cesare Lombroso, le père de l'anthropologie criminelle en Europe, à la fin du XIXème siècle, lorsque l'on passe de la réflexion sur les Délits et les peines (Beccaria, 1764) à celle sur L'homme criminel (Lombroso, 1876), c'est-à-dire de l'enquête sur la matérialité des faits à l'examen de la nature du délinquant. Enfin, en nous rapprochant de notre propre époque, nous nous interrogerons sur la permanence et les transformations des figures de l'ennemi après 1945, au moment où émerge une nouvelle figure : celle du criminel contre l'humanité, après le procès de Nuremberg qui fut à l'origine d'un droit pénal international et supra-étatique.

Bibliographie indicative :

Œuvres étudiées

Cesare Beccaria, *Des délits et des peines*, traduction et annotation par A. Fontana et X. Tabet, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, 2015

Primo Levi, *Si c'est un homme*, 1947 (toute édition de poche convient)

Émile Zola, *La bête humaine*, 1876 (toute édition de poche convient)

Ouvrages d'analyse

Giorgio Agamben, *État d'exception*, Paris, Seuil, 2003.

Alain Brossat, *Droit à la vie ?*, Paris, seuil, 2010.

Roberto Esposito, *Communauté, immunité, biopolitique*, Paris, Éditions Mimésis, 2019.

Alessandro Fontana, *L'exercice de la pensée. Machiavel, Leopardi, Foucault*, Publications de la Sorbonne, 2015.

Michel Foucault, « La vérité et les formes juridiques » (1974), in *Dits et écrits II*, 1954-1975, texte n. 220, Gallimard, Quarto, 2001.

Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Michel Foucault, « L'évolution de la notion d'individu dangereux dans la psychiatrie légale du XIXème siècle (1978) », in *Dits et écrits I*I, 1976-1988, texte n. 220, Gallimard, Quarto, 2001.

Stephen Jay Gould, *La mal-mesure de l'homme*, Paris, Odile Jacob, 1997.Frédéric Gros, Le Principe Sécurité, Paris, Gallimard, 2012.

Bernard E. Harcourt, *La société d'exposition. Désir et désobéissance à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 2020.

Jean-Claude Monod, *Penser l'ennemi, affronter l'exception*, Paris, La Découverte, 2016.

Cours et séminaires du Master de sciences sociales ouverts aux étudiant·es d'autres formations de paris 8

Cours de 39h eqTD, d'une valeur de 5 ECTS.

Intitulé	Enseignant·e	Code Apogée	Semestre
Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social.	Isabel Boni-Le Goff	DHFMED03	2ème
Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation	Michel Kokoreff	DHFMED04	1er Jeudi 12h-15h
Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes	Catherine Comet	DHFMED05	2ème
Les structures sociales d'aujourd'hui : approches quantitatives	Claude Dargent	DHFMED06	2ème
Globalisation et mondialisation : villes, territoires et environnement	Agnès Deboulet	DHFMED07	2ème
Politiques de la Nature	Barbara Casciarri	DHFMED08	2ème
Anthropologie des circulations culturelles	Emma Gobin	DHFMED09	2ème
Anthropologie du développement en contexte global	Martin Olivera	DHFMED10	1er Mercredi 9h-12h

<u>Parcours Mondes urbains et inégalités</u>

Villes, mobilisations, migrations : sociologie de la contestation (Michel Kokoreff)

1er Semestre - Jeudi 12H-15H

Ce cours repartira de la séquence de forte agitation sociale, voire « quasi insurrectionnelle », de ces dernières années en France et un peu partout dans le monde. On s'intéressera à ces politisations émergentes, mobilisations « fluides et radicales » (Sénac, 2021), introduisant de profondes métamorphoses des grammaires de la contestation, à la question de la « globalisation des révoltes », de la circulation transnationale des registres d'action à l'épreuve des spécificités nationales. On se concentrera sur ces mobilisations urbaines dans ce qu'elles disent de l'ordre des métropoles et de leur débordement – dans le geste même d'une désertion ou destitution - en s'efforçant de faire parler le terrain : manifestations, occupations, AG, rassemblements, émeutes publiques, ronds points, procès, etc.

Déroulement du cours : présentation de textes et d'enquêtes, exposés individuels et collectifs.

Contrôle continu : fiche de lecture

Bibliographie

Arjun Appaduraï, *Géographie de la colère*, Paris Payot, 2007.

Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social (Isabel Boni-Le Goff)

2ème semestre

Comment l'organisation concrète, la division du travail et les conditions d'emploi façonnent-elles les expériences et le rapport au travail ? En quoi et comment le travail est-il un lieu central de luttes et de conflits où se déploient des rapports de domination et où sont produites inégalités et hiérarchies sociales ? En quoi est-il aussi un espace de construction des identités et de lien social ? En articulant ces trois grands questionnements de la sociologie du travail, le cours « Travail et emploi. Pratiques, inégalités, lien social » éclaire des problématiques de sociologie générale - sur la fabrique des

inégalités, la socialisation, la mobilité sociale – tout en apportant une compréhension des changements contemporains à l'œuvre dans le travail et l'emploi.
Il envisage ces questions en proposant une exploration au sein de différents mondes du travail – métiers modestes et « professions prétentieuses », mondes salariés et indépendants - à partir d'exemples tirés de nombreuses recherches empiriques.

Michel Kokoreff, *La diagonale de la rage. Une histoire de la contestation sociale des années 1970 à nos jours*, Paris, Editions Divergences, 2021.
Réjane Sénac, *Radicales et fluides, les mobilisations contemporaines*, Paris, SciencePo Presses, 2021.

Classes sociales et inégalités : sociologie des élites et des classes dirigeantes (Catherine Comet)

2ème semestre

Les inégalités ont explosé au cours des dernières décennies pour revenir à un niveau inédit depuis le XIXème siècle. Comment expliquer ce phénomène ? Cet enseignement prend le parti de se focaliser sur le sommet de la hiérarchie sociale en vue d'éclairer les mécanismes sociaux qui favorisent la concentration des ressources sociales. Après avoir traité de la question de la mesure des inégalités et des cadres théoriques pour en rendre compte, le cours aborde différentes thématiques à partir de discussions de recherches récentes voire en cours : les institutions favorisant la cohésion des classes supérieures, les ressorts du capital social, la structure du champ du pouvoir, le pouvoir des réseaux d'affaires et de la finance, les comparaisons internationales, le rôle des femmes dans les classes dirigeantes, la transnationalisation des élites, leur action politique et leurs illégalismes. Il s'appuiera sur la lecture de textes emblématiques de différentes approches sociologiques et sur des ateliers en salle informatique visant à mettre en pratique les méthodes quantitatives à partir de données sur les classes dirigeantes (en particulier l'analyse multivariée et l'analyse de réseaux sociaux).

Les structures sociales d'aujourd'hui : approches quantitatives C. Dargent
2ème semestre

Ce cours porte sur le rôle joué dans l'analyse sociologique par les structures sociales. Nous reviendrons donc sur des variables que vous avez déjà plus ou moins rencontrées : le genre, l'âge, le niveau d'éducation, la catégorie socioprofessionnelle, la taille de l'agglomération, la position religieuse, l'orientation politique...
Ce cours vise d'autre part à comprendre comment utiliser les données quantitatives (statistiques publiques, enquêtes sur échantillon représentatif…) pour répondre à une question de recherche en sciences sociales. Il ne s'agit pas d'un cours de statistique : au contraire, le logiciel que nous utiliserons, SPSS, propose les méthodes adéquates d'analyse des données, et fournit les résultats. SPSS est largement utilisé aujourd'hui que ce soit dans le monde académique de la recherche ou par les entreprises ou administrations.
Le point d'application du cours sera l'Enquête Européenne sur les Valeurs (*EVS* : *European Values Study*) qui rassemble des données sur la France ainsi que sur les autres pays du continent. Le cours se déroulera en salle équipée d'ordinateurs où se trouve implanté le logiciel SPSS. La licence de Paris 8 vous permettra également de le télécharger sur votre ordinateur personnel.
Il n'y a aucun prérequis pour suivre ce cours, y compris en statistiques. Nous partirons de la présentation du fichier de données auquel aboutissent toutes les enquêtes quantitatives. Nous apprendrons les conditions et les commandes permettant de réaliser les tris à plat, les tableaux croisés, l'analyse multivariée, les échelles d'attitude etc...
Vous choisirez librement le sujet du dossier que vous réaliserez pour valider le cours. Ce thème peut d'ailleurs être articulé à votre sujet de mémoire, voire en constituer une partie. Le dossier confrontera quelques hypothèses portant sur l'interprétation de ce thème aux données issues de l'EVS (ou d'une autre source), traitées de manière adéquate.

Parcours Anthropologie de la mondialisation

Anthropologie du développement en contexte global (Martin Olivera)

1er semestre - mercredi 9H-12H

L'émergence de la discipline anthropologique est historiquement liée à ce que l'on appelle aujourd'hui le « développement » des pays du Sud, anciennement colonisés. Bien qu'elle ait acquis, notamment à partir des années 1950, une certaine autonomie en tant que « science fondamentale», l'anthropologie contemporaine n'en demeure pas moins attachée (qu'elle le veuille ou non) à cette filiation. Autrement dit, les anthropologues sont « pris », sur le terrain comme lors de l'élaboration de leurs analyses, dans le vaste jeu des politiques publiques (et le large réseau d'acteurs correspondant) qui visent, directement ou indirectement, à l'échelle locale, nationale ou internationale, celles et ceux auprès de qui ils « enquêtent ». Ce cours propose d'aborder les questions éthiques et scientifiques soulevées par cette situation et les évolutions intervenues au cours des quarante dernières années. Pour ce faire, un premier ensemble de séances permettra de revenir sur deux grandes thématiques qui intéressent particulièrement les anthropologues dans le contexte de la mondialisation contemporaine : la question du néolibéralisme et celle du multiculturalisme, qui imprègnent l'ensemble des politiques de développement (dites aussi « politiques sociales » dans les pays du Nord). La seconde partie du cours sera consacrée à l'analyse et à la discussion de textes issus de recherches de terrain. Des exemples ethnographiques seront mobilisés, au Sud comme au Nord, afin d'analyser de manière critique les notions actuelles d'« expertise », d' « empowerment », de « grassroots initiatives » etc, et de saisir notamment le poids, les fonctions et les effets des malentendus en contexte de développement. On abordera ainsi la question des relations entre Anthropologie, politique et développement sous plusieurs angles : historique, épistémologique, méthodologique et éthique.

Globalisation et mondialisation : villes, territoires et environnement (Agnès Deboulet)

2ème semestre

Où et quand commence la globalisation ? En quoi se distingue t-elle des mondialisations ? Empruntant à l'anthropologie et à l'économie, ce cours visera à appréhender à la fois les contours de ces mutations radicales sur les mondes sociaux et les économies en se focalisant en particulier sur les métropoles des Nords et des Suds ainsi que sur les éco-systèmes. A l'heure de l'anthropocène ou de ce que certains appellent aussi le capitalocène, en quoi les circulations économiques, numériques se superposent-elles aux mobilités internationales ? Une partie du cours sera consacrée aux rôles des villes, des métropoles et des réseaux de villes, de professionnels et de citoyens dans la fabrique et la pensée de la globalisation des villes et à l'inverse, d'un retour vers le local. Ce cours abordera aussi l'actualité des théories des sciences sociales et de l'anthropologie dans une période pandémique ou (post-pandémique) également marquée par la prise de conscience des enjeux climatiques. Comment les différents états-nations, régions, sociétés urbaines se sont-ils appropriés ces nouveaux référentiels de l'action publique ? En quoi est-ce un moteur de changement social différentié capable de faire avec la fragmentation des mondialisations et les inégalités sociales, spatiales et environnementales ?

Politiques de la Nature (Barbara Casciarri)

2ème semestre

Ce cours propose une formation aux développements récents de l'anthropologie de l'environnement en lien avec d'autres approches inter-disciplinaires (écologie politique, justice environnementale, écomarxisme). Il prévoit la réalisation de sorties de terrain encadrés « hors les murs » visant à mettre en place une ethnographie des « natures urbaines » (avec focalisation sur eau et terre) en région parisienne. Ces sorties ethnographiques s'appuieront sur une démarche d'observation des expressions

de ces natures, jointes à la reconstruction des histoires socio-environnementales locales grâce aux entretiens réalisées sur place, avec l'objectif de décrypter l'imbrication sociale de la nature dans un contexte situé. Sous l'encadrement de l'enseignante, en contact avec des acteurs locaux de la ville de Montreuil (associations, écoles, musées, jardins), les étudiants seront menés à confronter connaissances et approches de l'anthropologie de l'environnement avec des données empiriques recueillies lors des sorties de terrain. Le travail collectif et en petit groupe sera valorisé. Après les premières séances, consacrées à l'encadrement théorique et à la mise en place du protocole d'enquête, les séances restantes prendront la forme d'un « laboratoire sur les natures en ville », dont les résultats constitueront la base de validation du cours

Anthropologie des circulations culturelles (Emma Gobin)
2ème semestre

À partir des années 1990, la question de la globalisation ou de la mondialisation culturelle a fait couler de l'encre chez les anthropologues anglo-saxons puis francophones. Tous se sont attachés à débattre de la pertinence de ces notions, de la nouveauté (ou non) des processus de circulation et/ou de création qu'elles désignent ainsi que des méthodes d'enquête et des échelles d'analyse adéquates à les saisir. L'objectif de ce cours est de procéder à une présentation critique de ces débats ainsi que d'en éprouver la pertinence à partir d'études de cas récentes portant sur des thèmes variés. Il s'agira par là d'interroger les formes et les effets de circulations relevant du religieux, de l'art, du politique, de la technologie, etc., lesquels permettront à leur tour d'aborder les thèmes connexes de la migration, du tourisme, du patrimoine ou des nouvelles formes d'organisation sociale issues de la globalisation tout en réfléchissant aux cadres méthodologiques et théoriques pertinents pour les aborder. En s'intéressant à la façon dont certaines circulations symboliques, matérielles et culturelles contemporaines affectent la (re)construction et la négociation constante des appartenances individuelles et collectives sur des terrains classiques et moins classiques de l'ethnologie, l'enjeu sera ainsi de poser un regard spécifiquement anthropologique sur les processus d'interconnexion croissante des sociétés ainsi que de développer une réflexion épistémologique sur les problèmes que posent la recherche sur ce type d'objets.

Domaines de spécialités des enseignant·e·s-chercheurs·euses

Camille Al Dabaghy

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Thomas BRISSON

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Histoire du fédéralisme
- Comparaisons Europe-Amérique : systèmes et institutions politiques
- Transferts culturels Europe-Amérique
- Art et Politique : usages politiques de l'art

Vanessa CODACCIONI

- État législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politique

Damien de BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Immigration et politiques migratoires : aspects économiques
- Inconscient, imaginaire et politique
- Sociologie pragmatique des faits religieux

Nora EL QADIM

- Sociologie de l'action publique
- Sociologie du droit
- Migrations et politiques migratoires
- Discriminations et lutte contre les discriminations
- Sociologie politique de l'international
- Architecture/design et politique

Éric FASSIN

- Genre et sexualité, politisation des questions sexuelles et raciales, comparatisme France – États-Unis
- Politiques d'immigration et d'identité nationale, comparaisons franco-européennes

Pierre GILBERT

- Ségrégation et inégalités urbaines
- Sociologie des quartiers populaires, cités HLM
- Stratification sociale, classes populaires
- Politiques urbaines, politiques du logement, politiques de mixité sociale
- Action publique et politiques locales

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtiment pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement.
- Théories du genre

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY (en détachement en 2022-2023)

- Sociologie de l'expertise
- Syndicalisme et répertoires de l'action syndicale
- Sociologie économique : État, professions, marchés
- Transformations du capitalisme et histoire du management

Florence HULAK

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Kolja LINDNER

- Théorie politique (Théorie Critique, études postcoloniales, théories féministes, philosophie politique et sociale contemporaine, *Cultural Studies*, théories de l'État)
- Inégalités sociales (race, classe, genre)
- Sécularisme et laïcité
- Marx et marxisme

- Histoire coloniale et globale
- Sujets sur l'Allemagne et le Rwanda

Audrey MARIETTE (en délégation en 2022-2023)

- Sociologie de l'action publique (culture, éducation, santé)
- Processus de catégorisation et de politisation
- Inégalités sociales
- Art & politique (cinéma, classes populaires, question sociale ; engagement, mobilisations, intellectuels ; publics militants)
- Formation professionnelle, politiques éducatives & inégalités sociales
- Politiques locales de santé, santé publique, « démocratie sanitaire »

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZÉ

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- La gauche et l'international
- Sociologie politique de l'international

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la production de la « culture populaire » (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, etc.)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Sociologie du droit et des professions judiciaires : mobilisations de juristes et de professionnels du procès, usages du droit en politique. Scandales politiques
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques
- Sociologie du journalisme, « espace public », médias et mobilisations politiques
- La violence dans les sociétés démocratiques contemporaines (sport, harcèlement moral, etc.)

Yves SINTOMER

- Théories de la démocratie, représentation politique
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie (innovations démocratiques, crise de la démocratie, tirage au sort)
- Sujets sur l'Italie, l'Amérique latine, l'Espagne, l'Allemagne, la Chine, l'Inde, les USA
- Histoire globale et transnationale

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et Aux Etats-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale

- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l'action collective
- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
- Pouvoir d'État et démocratie participative
- Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique
- Nouvelles figures de politisation

Pierre WOKURI

- Sociologie de l'action publique (coopératives, énergie, logement)
- Sociologie des mouvements sociaux
- Economie politique
- Environnement
- Analyses comparées (Amérique latine, Afrique, Europe)

Clemens ZOBEL

- Société et État en Afrique
- Socio-anthropologie de la citoyenneté et de la subjectivation

Les politiques et idéologies de développement – les relations Nord-Sud

- Théories post-coloniales/épistémologie des sciences

Politique locale et décentralisation

- Politique et pratiques esthétiques (art, musique, littérature)

Votre mémoire peut également être encadré par un·e chercheur·euse CNRS membre du CRESPPA (voir le site http://www.cresppa.cnrs.fr/), en particulier :

Lorenzo BARRAULT
Politiques éducatives, ségrégation, classes sociales, encadrement des classes populaires, politisation, vote, action collective.
Contact : lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr

Pauline DELAGE
Analyse des rapports sociaux, violences de genre, sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux, comparaison.
Contact : ppauline.delage@gmail.com

Sibylle GOLLAC
Famille et genre, sociologie et ethnographie économique, sociologie du droit, analyse statistique des mobilités statutaires.
Contact : sibylle.gollac@cnrs.fr

Karim HAMMOU
Rapports de pouvoir (sexe, classe, race) et sociologie de la culture.
Contact : karim.hammou@gmail.com

Cédric LOMBA
Travail et luttes au travail, économie, mondes ouvriers.
Contact : cedric.lomba@cnrs.fr

Cornelia MÖSER
Études de genre ; études queer ; sexualité(s) ; production, circulation et critique des savoirs ; traductions ; théorie critique
Contact : cornelia.moser@cnrs.fr

Olivier ROUEFF
Sociologie de l'art et de la culture, catégorisations raciales et sexuelles des formes culturelles, mobilisations politiques, rapports ordinaires à la politique, intermédiaires politiques.
Contact : o.roueff@free.fr

Maquette synthétique

SEMESTRE 1				
UE	**Cours communs aux trois parcours**			**Crédits**
Savoirs fondamentaux	*Pour les non licencié·es en science politique :* **approches critiques du politique**			**x**
	Pour les licencié·es en science politique : **un cours au choix dans les départements partenaires parmi :** 1. Capitalisme et démocratie, 2. Politique étrangère de l'UE, 3. Économie internationale, 4. La question sociale, 5. Les dictatures : histoire politique, débats historiographiques, enjeux mémoriels 6. Droit à la vie, sécurité et criminalité 7. Protection européenne des droits de l'homme 8. Genre en Méditerranée 9. Des empires coloniaux aux post-indépendances en Méditerranée : sociologie politique-histoire 10. Géopolitique et constructions politiques en Méditerranée 11. Villes, culture(s), pouvoirs en Méditerranée 12. Approches socio-anthropologiques des espaces transfrontaliers en Méditerranée 13. Enjeux environnementaux en Méditerranée 14. Mouvements sociaux et transformation du politique en Méditerranée 15. Controverses et contestations en Méditerranée			**5 ECTS**
	Représentation et figuration du politique (cours dédoublé)			**5 ECTS**
	Action publique et politiques sociales (cours dédoublé)			**5 ECTS**
	Relations transnationales et mondialisation (cours dédoublé)			**5 ECTS**
Langues et méthodes	**Introduction aux méthodes de la recherche PA**	**Introduction aux méthodes de la recherche PB**	**Introduction aux méthodes de la recherche PC**	**5 ECTS**
	Langues vivantes			**5 ECTS**

SEMESTRE 2				
UE	**Parcours « Diversités & discriminations »**	**Parcours « Politique transnationale et mondialisations »**	**Parcours « Culture et politique : mots, images, théories »**	**Crédits**
Parcours	**Spatialisation des inégalités**	**Histoire du système international : économie et politique (cours intensif janvier)**	**Arts et images (cours intensif janvier)**	**5 ECTS**
	Construire et administrer les différences	**Conflits, sécurité, guerres**	**Discours et savoirs**	**5 ECTS**
	Droit et dispositifs de luttes contre les discriminations	**Politique du développement et de la coopération**	**Théorie politique de la culture**	**5 ECTS**
	1 cours transversal au choix dans le département de science politique: 1. Discriminations, justice, police 2. Genre et politique 3. Race, genre, classe 4. Justice et inégalités			**5 ECTS**
Professionalisation & recherche	**Séminaire de professionnalisation Parcours A**	**Séminaire de professionnalisation Parcours B**	**Séminaire de professionnalisation Parcours C**	**5 ECTS**
	Tutorat I Parcours A	**Tutorat I Parcours B**	**Tutorat I Parcours C**	**5 ECTS**

SEMESTRE 3					
UE	**Parcours « Diversités & discriminations »**	**Parcours « Politique transnationale et mondialisations »**	**Parcours « Culture et politique : mots, images, théories »**	**Crédits**	**Parcours « Sciences sociales et culturelles »**
Parcours	**Populations vulnérables (cours intensif janvier)**	**Globalisations and dominations (en anglais)**	**Enjeux pratiques et éthiques des politiques culturelles**	**5 ECTS**	**2 cours au choix (cours Globalisations and domination exclu, choix à déterminer avec les responsables de formation) 12 ECTS**
	Mobilisations et discriminations	**Métiers de la coopération : expertises et contre-expertises (cours intensif janvier)**	**Politiques et métiers de la culture**	**5 ECTS**	
	EC libre (à prendre dans un département de Paris 8)			**5 ECTS**	**xxx**
	1 cours transversal au choix dans le département de science politique : 1. Environnement et risques globaux 2. Circulations internationales des idées et transferts de normes 3. Politiques des migrations 4. Politique et numérique			**5 ECTS**	
Professionnalisation & recherche	**Séminaire de professionnalisation PA (cours intensif en septembre)**	**Séminaire de professionnalisation PB**	**Séminaire de professionnalisation PC**	**5 ECTS**	**Stage 12 ECTS**
	Méthodes de la recherche approfondie	**Méthodes de la recherche approfondie**	**Méthodes de la recherche approfondie**	**5 ECTS**	**Méthodes de la recherche approfondie 6 ECTS**

SEMESTRE 4					
UE	**Parcours « Diversités & discriminations »**	**Parcours « Politique transnationale et mondialisations »**	**Parcours « Culture et politique : mots, images, théories »**	**Crédits**	**Parcours « Sciences sociales et culturelles »**
Langues et méthodes	**Séminaire de recherche (cours annualisé validé au S4)**			**5 ECTS**	**xxx**
	Tutorat II (cours annualisé validé au S4)	**Tutorat II (cours annualisé validé au S4)**	**Tutorat II (cours annualisé validé au S4)**	**5 ECTS**	**Tutorat (à choisir dans l'un des parcours) 6 ECTS**
	Mémoire M2			**20 ECTS**	**Mémoire M2 24 ECTS**

NB : Ouverture optionnelle de séminaires de laboratoire : CRESPPA (CSU, GTM et Labtop)

Université Paris 8
Vincennes – Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex
01.49.40.70.75
www.paris8.fr